

172.4 + 396.11 + 396.5 (063)

(100)
✓
A
B
C

**Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique
et politique des femmes**

Rapport
de la
Conférence Internationale d'Etudes

Zurich (Suisse)

26 Février — 1 Mars 1937



P

PAMPHLET

Bureau Central: 12, Buckingham Palace Road, London, S. W. 1 England

324.
623
060
- 1
INT

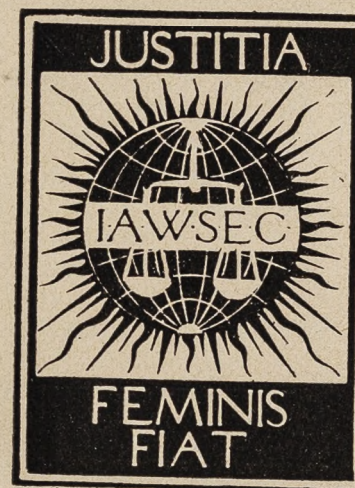
WOMEN'S SERVICE LIBRARY
29 MARSHAM STREET
WESTMINSTER

Alliance internationale pour le suffrage et l'action civique
et politique des femmes

Rapport
de la
Conférence Internationale d'Etudes

Zurich (Suisse)

26 Février — 1 Mars 1937



Bureau Central: 12, Buckingham Palace Road, London, S. W. 1 England

323-34 INT

International Alliance of Women for Suffrage and Equal Citizenship.

Hon. President and Founder: Mrs. Chapman Catt.

Hon. Vice-Presidents: Miss F. M. Sterling; Frau Adele Schreiber.

Board.

President:

Mrs. Corbett Ashby, 33, Upper Richmond Road, London, S. W. 15,
England.

First Vice-President:

Mej. Rosa Manus, 67, Jacob Obrechtstraat, Amsterdam, Holland.

Second Vice-President:

Senator F. F. Plaminkova, Staromestske nam. C. 8. Praha,
Czechoslovakia.

Third Vice-President:

Mme. Malaterre-Sellier, 1, rue de l'Université, Paris, 6e, France.

Fourth Vice-President:

Mme. Hoda Charaoui Pacha, 2, Kasr-el-Nil, Cairo, Egypt.

Corresponding Secretary and Representative at Geneva:

Mlle. Emilie Gourd, Crêts de Pregny, Geneva, Switzerland.

Treasurer:

Mej. E. H. Piepers, 34, N. Soestdykerstraatweg, Bilthoven, Holland.

Members:

Mlle. Milena Atanatskovitch, Brace Nedica 26/1, Belgrade, Jugoslavia.

Mlle. Marie Ginsberg, 16, rue Plantamour, Geneva, Switzerland.

Froken Ingeborg Hansen, St. Strandstrade, 9, Copenhagen, Denmark.

Madame Ivanova, Gurguljat, 32, Sofia, Bulgaria.

Miss M. Winnifred Kydd, C. B. E., the Maxwellton, 900 Sherbrooke St.
W., Montreal, P. Q., Canada

Dra. Bertha Lutz, Edificio Odeon, Praça Marechal Floriano 7-8º,
Rio de Janeiro, Brazil.

Miss Alison Neilans, Livingstone House, Broadway, London, S. W. I.,
England.

Mrs. Rama Rau, 21a, Shepherd's Hill, Highgate, London, N. 6., England.

Mlle. Marcelle Renson, 232 Rue de la Loi, Brussels, Belgium.

Mrs. Rischbieth, National House, 49, William Street, Perth, Western
Australia.

Miss Josephine Schain, 331, East 70th Street, New York, U. S. A.

Mrs. Spiller, 3, Crescent Gardens, Eastcote, Middlesex, England.

Mme. Szelagowska, rue Nowolipie, 80, Warsaw, Poland.

Madame Wolfova, c/o. Vybor pro volebni pravo zen, Vaclavste nam
7/V, Praha II.

Legal Adviser to the Board.

Mme. Suzanne Grinberg, Avocat, 121, Boulevard Haussmann, Paris, 8e,
France.

380012479x

Organiser for the International Study Conference Zurich.

Miss Dorothy A. Heneker, Barclays Bank 27 Regent Street,
London S. W. 1, England.

Admissions Committee.

Mrs. Nora Spiller, *Chairman*.
Mrs. Corbett Ashby.
Mlle. Marcelle Renson.

International Standing Committees.

Committee for Suffrage and Equal Citizenship:
Chairman: Mme. Szelagowska.
Committee for an Equal Moral Standard:
Chairman: Miss Allison Neilans.
Committee for Like Conditions of Work for Men and Women:
Chairman: Senator F. F. Plaminkova.
Committee on the Civil Status of Women:
Chairman: Mlle. Milena Atanatskovitch.
Rapporteur on Nationality: Miss Chrystal Macmillan.
Committee for Peace and the League of Nations:
Chairman: Miss Josephine Schain.

Societies Affiliated to the Alliance.

- *ARGENTINE. Asociacion Argentina del Sufragio femenino.
President: Sra. Home de Bumeister, Sanchez 1390, Adrogué,
Buenos Aires, Argentine.
- *AUSTRALIA. Australian Federation of Women Voters.
President: Mrs. Rischbieth, National House, 49, William Street,
Perth, Western Australia.
- *AUSTRIA. Oesterreicher Staatsbürgerinnen Verband.
President: Frau E. v. Furth, Reichsratstrasse 7, Vienna I.
- BELGIUM. Egalité: Groupement Féministe.
Présidente: Mme. Ciselet, 21e rue Edmond Picard, Brussels.
- BERMUDA. Bermuda Woman Suffrage Society.
President: Miss Gosling, Paget East.
- *BRAZIL. Federacao Brasileiro pelo Progresso Feminino.
President: Dr. Bertha Lutz, Edificio Odeon, Praça Marechal Flo-
riano 7-8º Rio de Janeiro.
- BULGARIA. Union des Femmes Bulgares.
President: Mme. Ivanova, Gurguljat, 32, Sofia.
- *CANADA. National Council of Women of Canada.
President: Mrs. George O. Spencer, 204, Plaza Buildings, Ottawa.
- *CEYLON. Women's Political Union of Ceylon.
President: Mrs. Kotalawela, Horton Lodge, Horton Place, Colombo.
- *CZECHO-SLOVAKIA. Vybor pro volebni pravo zen.
President: Senator Frantiska Plaminkova, Vaclavské nam 7/V,
Praha H.
Deutscher Verein „Frauenfortschritt“.
President: Frau Anna Wiekowski, Krakovska 21, Praha 11.

*DENMARK. Dansk Kvindesamfunds.

President: Mrs. Edel Saunte, Niels Hemmingsensgade 8, Copen-
hagen, K.

DUTCH EAST INDIES. Vereeniging voor Vrouwenrechten.

President: Mev. S. van Overveldt-Biekart, S.F. Gemoe, Pegan-
don, Kendal, Java.

EGYPT. L'Union Féministe Egyptienne.

Présidente: Mme. Hoda Charaoui Pacha, 2, Kasr-el-Nil, Cairo.

*FINLAND. Federation of Auxiliaries.

President: Mrs. Gebhard, Runebergsgatan 568, Helsingfors.

FRANCE. Union Française pour le Suffrage des Femmes.

Présidente: Mme. Brunshvicg, 53, Rue Scheffer, Paris, 16e.

Ligue Française pour le Droit des Femmes.

Présidente: Mme. Verone, 41, rue de la Tour d'Auvergne, Paris 9e.

*GREAT BRITAIN. National Council for Equal Citizenship.

President: Mrs. Hubback, Flat 5, 72 Horseferry Road, London

S. W. 1. St. Joan's Social and Political Alliance.

Chairman: Mrs. Laughton Mathews, 55, Berners Street, London,

W. 1.

Women's Freedom League.

President: Mrs. Corbett Ashby, 144, High Holborn, London, W. C. 1.

GREECE. Ligue Hellénique pour les Droits de la Femme.

Présidente: Mme. A. Theodoropoulos, 14, Dionysos Strada, Ki-
fissia, Athens.

*HOLLAND. Vereeniging voor Vrouwenbelangen en Gelyk Staatsbur-
gerschap.

President: Mej. E. H. Piepers, Zeestraat, 84, The Hague.

*HUNGARY. Feministak Egyesulete.

President: Mrs. Eugenie Meller, IV. Veres Palné ucca 16, Budapest.

*ICELAND. Kvenrjettindafjelag Islands.

President: Fru Asmundssen, P/O Oliuverslun Islands H/F, Rey-
kjavik.

*INDIA. Women's Indian Association.

President: Dr. Muthulaskshmi Reddi, Everest, Kutcherry Road,
Mylapore, Madras.

All-India Women's Conference.

Chairman: Mrs. Ammu Swaminadhan, Gilchrist Gardens, Chetput,
Madras.

*IRELAND. National Council of Women of Ireland.

President: Professor Mary Hayden, 5, Leinster Street, Dublin.

ITALY. Federazione Italiana per i Diritti della Donna.

Commissaria: Prof. Irma Arzela, Via Fratelli Bandiera 30, Mantova.

JAPAN. Women's Christian Suffrage Association.

President: Mrs. Chiyo Kosaki, 360, Hyakunin-Cho, Okubo, To-
kyo-Fu.

Woman Suffrage League of Japan.

President: Miss Ichikawa, No. 5, Wowaricho, Yotsuya-ku, Tokyo.

- JUGOSLAVIA. National Council of Women.
President: Mme. Petkovitch, Cara Lazara 11, Belgrade.
 Alijansa Zenski Pokreta.
Présidente: Madame Vodvarka-Koconda, Boskovicева 16/1, Zagreb.
- *LUXEMBOURG. L'Action Féminine.
Présidente: Mme. Schleimer Kill, Esch-sur-Alzette, Grand Duché de Luxembourg.
- *NEW ZEALAND. Committee for International Suffrage Work.
President: Miss Kane, 5, Halswell Street, Wellington.
- *NORWAY. Landskvindestemmeretsforeningen.
President: Fru F. M. Qvam, Gjaevran, per Stenkjaer.
- PALESTINE. Palestine Jewish Women's Equal Rights Association.
President: Dr. Rosa Welt Straus, P. O. Box 371, Jerusalem.
 Union Arabe Féministe Palestinienne.
Secretary: Mme. Sajez Nassar, Haifa.
- *POLAND. Alliance des Femmes Ukrainiennes.
Présidente: Mme. Rudnycka, Sykustuska 46, Lwow.
 Association des Femmes pour le Service Social.
Présidente: Mme. Dr. Anna Pohoska, Nowogrodzka 23 M. 5., Warsaw.
- *PORTUGAL. Conselho Nacional das Mulheres Portuguezas.
President: Mme. Sara Beirao, Praça dos Restauradores, 13, 2 Lisbon.
- ROUMANIA. Asociatia pentru Emanciparea Civila si Politica a Femeilor Romane.
Présidente: Mme. Meissner, Strada Buzdugan 2, Jassy.
 L'Association "Solidaritatea."
Présidente: Princess Cantacuzene, Calea Victoriei 224, Bucarest.
- *SPAIN. Asociacion de Mujeres Espanolas.
President: Mme. Julia Peguero, Plaza de la Republica 2, Madrid.
 Union de la Mujeres de Espana.
President: La Marquesa del Ter, Almagro, 25, Madrid.
- *SWEDEN. Frederika-Bremer-Förbundet.
President: Fru Lizinska Dyrssen, Klarabergsgatan 48, Stockholm.
 Svenska Kvinnors Medborgarförbund.
President: Mrs. Hagen, Brunkebergstorg 15/11, Stockholm.
- SWITZERLAND. Association Suisse pour le Suffrage Féminin.
Présidente: Mme. Leuch, Mousquines 22, Lausanne.
- SYRIA. Union Féministe Arabe.
Présidente: Mrs. Nucho, Rue G. Picot 155, Beyrouth.
- *UNITED STATES OF AMERICA. National League of Women Voters.
President: Miss Marguerite Wells, 726, Jackson Place, Washington, D. C.
- *URUGUAY. Alianza Uruguaya para el Suffragio Feminino.
President: Dr. Paulina Luisi, Paraguay, 1286, Montevideo.

*) These countries have woman suffrage.

Aperçu général de la Conférence.

En septembre 1936 le Comité de l'Alliance Internationale décida l'organisation d'une Conférence Internationale d'Etudes à l'occasion de la réunion du Comité en Suisse en 1937. Le but de cette Conférence, organisée sous les auspices de l'Alliance elle-même et du Comité pour la Paix, était de stimuler l'intérêt pour les problèmes relatifs à la femme et les questions pacifistes d'importance vitale. Sur l'initiative du Comité pour la Paix, il fut décidé que cette Conférence aurait lieu à Zurich, afin d'encourager de la sorte le travail suffragiste dans cette partie de la Suisse.

Bien que l'on n'eût tout d'abord envisagé qu'une Conférence réduite, l'intérêt suscité par le programme s'étendit si rapidement, que quelques jours avant l'ouverture on pouvait prévoir une participation dépassant toutes les prévisions. Toutefois, on ne réalisa vraiment l'envergure et l'importance de cette Conférence que lorsqu'on constata à quel point les salles de sessions étaient bondées, les locaux où se tinrent les meetings publics pleins à craquer et toutes les tables des lunchs retenues d'avance. Le succès de la Conférence ne peut être mieux évoqué qu'en citant les propres paroles de Mlle. Gourd dans le "Mouvement Féministe" du 20 Mars 1937:

"On comptait sur 80 participantes à la Conférence d'études: il en vint 250 le premier jour, plus de 400 le second! on avait prédit une cinquantaine d'auditeurs au meeting de jeunesse, et il y en eut certainement 500; on limita à la Salle du Palais de Justice (*Schwurgerichtsaal*) le meeting public en pensant que ce serait magnifique si on remplissait la moitié de ses 600 places, et ce soir-là, bien avant huit heures, aucun siège n'était plus à dénicher, si bien que, selon l'excellente coutume anglo-saxonne que nous devrions savoir imiter, un second meeting simultané fut immédiatement organisé dans une salle voisine, dont les 400 places, et les chaises disponibles chez le concierge, et les marches d'escaliers, et les rebords de radiateurs furent à leur tour pris d'assaut, les retardataires étant ainsi obligés de rester debout.

Nous eûmes donc la quantité. La qualité marcha-t-elle de pair? et nous trouvera-t-on présomptueuses si nous répondons affirmativement à cette question?... Il va bien de soi que l'ampleur inattendue prise par cette Conférence rendit dans certains cas le travail plus difficile, et qu'il fallut des tours de force, dont ne se doutèrent pas celles qui ne collaborèrent pas aux angoisses des organisatrices, pour caser même approximativement, toutes les participantes! Le système des *Round Tables* aussi, employé pour la première fois par l'Alliance Internationale, et pour la première fois, croyons-nous pour une ré-

union internationale dans notre pays, ne pouvait manquer de subir le contre-coup de cet afflux : en effet, alors qu'il était prévu un nombre déterminé de tables (rondes ou carrées!) entourées au maximum de 10 à 12 personnes, ainsi à même de discuter dans l'intimité, il fallut, au dernier moment, dédoubler toute l'organisation, non seulement matériellement en augmentant les sièges et en multipliant les tables, mais aussi intellectuellement en divisant les questions à traiter, en cherchant des présidentes compétentes qui voulussent bien assumer au dernier moment cette charge inattendue, en leur assurant des traductrices dévouées, en leur fournissant des textes de résolutions... ce qui n'empêcha pas certaines tables, comme celles de Mme. Brunschvicg ou de Mme. Malaterre par exemple, d'être assiégées par au moins 50 à 60 auditrices, avides de voir des féministes de renom autant que de s'instruire!...

C'est pourquoi certaines ont crié à la Tour de Babel. Peut-être se sont-elles trop pressées de juger superficiellement, et sans attendre la deuxième partie de la cérémonie, qui, au bout d'une heure environ de discussion par groupes, réunissait toutes les participantes en séance commune, chaque présidente de table exposant à son tour les différentes opinions manifestées à sa table, de façon que puissent être jetées les bases d'un rapport global et d'une résolution générale, marquant la tendance définitive de la Conférence. Et à ces critiques, justifiées pour une part du fait d'un chiffre de participantes dépassant toutes les prévisions, on peut opposer les innombrables témoignages reçus de celles qui ont trouvé le système bien plus éducatif, bien plus propice à la discussion, bien plus encourageant pour les timides, et par là même bien plus démocratique, en permettant à chacune de dire l'objection qui lui trotte dans la tête, de formuler la question qui la préoccupe, de risquer l'observation qu'elle croit juste, et que jamais, mais *jamais* elle n'aurait eu le courage d'extérioriser devant une assemblée de plusieurs centaines de personnes! Pour beaucoup de nos féministes suisses, notamment, trop souvent encore silencieuses par manque d'habitude de la parole publique, ce système a constitué une véritable révélation et la meilleure éducation féministe, si bien qu'il nous paraîtrait intéressant de voir nos organisations nationales ou cantonales, nos Cours de Vacances notamment, ou nos séances de *week-end* l'adopter à leur tour."

De nombreuses occasions de rencontres furent organisées à l'intention des participantes à la Conférence. La présidente et les membres du Comité du Lyceum-Club préparèrent un dîner et une soirée musicale dans leur charmant club-house, et le dimanche soir un souper et une réception furent donnés en l'honneur de tous les membres de la Conférence par l'Association Cantonale Zurichoise et l'Association de la Ville de Zurich pour le Suffrage Féminin.

Parmi les visites les plus intéressantes qui eurent lieu à cette occasion, citons celle du nouvel hôpital et de l'Ecole d'infirmières (Schweizerische Pflegerinnenschule mit Frauenspital) où un lunch fut offert aux déléguées qui furent reçues par la directrice, Mme. le Dr. Leemann et par Mme. Binder-Scheller. Les visiteuses eurent aussi l'occasion de s'entretenir

avec quelques membres du personnel médical et après le lunch firent le tour de l'hôpital, magnifiquement équipé et pourvu de tous les perfectionnements modernes. Il est à noter que cet hôpital est dirigé par des femmes et que le personnel médical est composé de médecins des deux sexes.

Un thé offert par Mme. Haemmerli-Schindler fut également très apprécié et offrit une agréable détente après ces journées de travail intensif dans des locaux bondés.

Nos nombreuses amies de Zurich ont droit à notre profonde gratitude pour l'aide si efficace qu'elles ont bien voulu nous apporter durant cette semaine si remplie de la Conférence. Grâce à la coopération de plusieurs organisations féminines, y compris le bureau de la Frauenzentrale et les organisations suffragistes elles-mêmes, environ 8000 programmes furent distribués et cette distribution atteignit un vaste public. De jeunes volontaires, très actives et pleines de bonne volonté, travaillèrent constamment soit au secrétariat, soit comme aides dans de multiples tâches, et des autos privées furent aimablement mises à la disposition des membres du Comité de l'Alliance. C'est aussi à l'amabilité zurichoise que nous devons la décoration fleurie des tables des lunches du samedi et du dimanche.

Après la clôture de la Conférence, plusieurs oratrices furent appelées à prendre la parole dans des réunions organisées à leur intention dans d'autres villes. C'est ainsi que Mrs. Corbett-Ashby parla à Bâle devant un public enthousiaste et Me. Maria Vérone (Paris) devant une salle comble à Lucerne.

A la fin de mars, Mlle. Rosa Manus, Secrétaire du Comité de l'Alliance pour la Paix et la S. d. N., passa de nouveau une journée à Zurich en rentrant à Amsterdam et, sur l'initiative du Comité pour la Paix, un thé fut organisé en son honneur auquel furent invitées les représentantes de 96 organisations féminines. A cette occasion furent discutés les moyens propres à tirer pratiquement parti des résultats de la Conférence pendant que l'intérêt du public était encore éveillé. Mlle. Manus annonça que l'Alliance Internationale avait décidé de constituer une Section Internationale de Jeunesse et suggéra que la Suisse prenne la tête de ce mouvement, en raison des efforts déjà accomplis par elle dans ce domaine. Mlle. Manus annonça également que le Comité pour la Paix de l'Alliance offrait aux élèves des écoles de Zurich un prix de frs. 100.— pour le meilleur travail ayant trait, soit à la Conférence elle-même, soit à l'un des aspects de cette dernière. Enfin, Mlle. Sulzer fit part de son plan de constituer un Groupe de Jeunes en faisant appel à la collaboration des personnes présentes.

Avant de se retirer, les invitées visitèrent avec le plus vif intérêt une exposition de centaines de coupures de journaux adressées au Secrétariat durant les semaines qui suivirent la Conférence.

Dorothy A. Heneker, Organisatrice de la Conférence.

Presse et Radio.

Il est intéressant de constater qu'une très large publicité a été donnée à cette Conférence, soit par la presse, soit par la radio. De longs articles ont paru dans les principaux journaux suisses et des comptes-rendus des différents séances ont été publiés par presque tous les journaux de quelque importance dans les différents cantons suisses. En outre, les grands illustrés hebdomadaires suisses ont consacré une et même deux pages aux photographies des diverses personnalités intéressantes qui assistèrent à la Conférence, avec des notes explicatives concernant cette dernière. La presse étrangère s'est également intéressée à cette manifestation. Des articles ont paru dans la presse anglaise, autrichienne, française, hollandaise, hongroise etc. et des coupures de journaux étrangers relatives à la Conférence continuèrent à affluer au secrétariat général pendant plusieurs semaines après la Conférence. Il est extrêmement encourageant de constater l'appui que la grande presse a donné à cette manifestation particulièrement en Suisse, où d'une manière générale les questions féministes ne retiennent pas l'attention des principaux journaux.

Outre la propagande due à la presse, un public encore plus étendu a été atteint au moyen des émissions radiophoniques des postes suisses. Ceci constituait un privilège spécial qui ne fut accordé par les autorités qu'en raison du caractère international de la Conférence. Auparavant des conférences hebdomadaires relatives à diverses questions intéressant spécialement les femmes et le suffrage étaient données en Suisse par radio, mais par la suite l'autorisation de faire des conférences de ce genre avait été retirée.

Pour obtenir cette large publicité, des dispositions et arrangements spéciaux avaient été pris pour les membres de la presse et de la radio. Des entrevues avaient été organisées et des invitations spéciales leur avaient été délivrées pour toutes les sessions de la Conférence ainsi que pour les lunchs. Le 23 février un thé fut donné en l'honneur des représentants de la presse locale, nationale et étrangère qui tous manifestèrent un vif intérêt pour les informations préliminaires sur la Conférence. Des membres du Comité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage ainsi que du Comité cantonal et local de Zurich étaient présents. Des discours furent prononcés par Mme. Adèle Schreiber, Mlle. Rosa Manus, Mme. le Dr. Eder et Mlle. Dorothy Heneker, définissant les buts et objectifs de l'organisation du suffrage, exposant les sujets qui devaient être traités dans les différentes séances ainsi que les méthodes de discussion qui seraient adoptées pour ces réunions.

Le 22 février, Mme. Elisabeth Thommen donna au Radio de Zurich un bref aperçu du développement de l'idée féministe à travers les siècles, en attirant spécialement l'attention sur les buts et l'activité de l'Alliance Internationale pour le Suffrage. Mme. Thommen esquissa également le programme de la Conférence de Zurich, présenta les différentes oratrices connues et donna un aperçu des sujets qui devaient être traités par ces dernières.

Pendant la semaine de la Conférence elle-même, un autre programme intéressant d'émission radiophonique fut organisé. On enregistra par disques au Studio de Zurich des discours de Mme. Corbett-Ashby (Grande-Bretagne), Mlle. Rosa Manus (Hollande) Mme. le Sénateur Plaminkova (Tchécoslovaquie) Mlle. le Dr. Corry Tenderloo (Hollande) Mme. Vakil (Indes) Mme. Szegowska (Pologne) et Mme. Quincy Wright (Etats Unis). Les oratrices furent introduites par Mme. Elisabeth Thommen qui organisa le programme et chaque oratrice exposa brièvement les questions intéressant les femmes dans son pays respectif. Ce programme fut entièrement radiodiffusé par l'émetteur national suisse le 4 mars. Cette émission fut accueillie avec un grand intérêt non seulement en Suisse, mais des commentaires à ce sujet parvinrent au secrétariat général de la Conférence de différents pays où cette émission fut également entendue.

La valeur d'une telle propagande ne peut être mieux illustrée que par le petit incident suivant: Lors du meeting public du samedi soir, une jeune paysanne, venant d'un petit village perdu du canton d'Argovie, répondit à la personne qui lui demandait comment elle avait entendu parler de cette Conférence

qu'elle avait entendu à la radio quelques jours auparavant l'allocution de Mme. Thommen et qu'elle avait voulu voir de ses propres yeux toutes les personnalités féminines qui travaillent d'une manière si intensive pour la cause de la femme. Elle se rendit donc à Zurich uniquement dans le but d'assister au meeting public.

Interprétations et traductions.

Nous devons aussi un tribut tout particulier de reconnaissance à nos traductrices et interprètes, et spécialement parmi elles à Mme. Adèle Schreiber et à Mlle. Marie Ginsberg, membres du Comité Exécutif de l'Alliance. Toutes deux, par leur complaisance inlassable, leur don incroyablement rapide d'assimilation et leur aisance de parole firent l'admiration de leur auditoire, et contribuèrent à rendre, non seulement compréhensibles à chacun, mais encore vivants et pleins d'intérêt tous les discours, tous les exposés, toutes les interventions qui eurent lieu à la Conférence, dans quelle langue que ce soit. Grâce à ce concours si précieux, chacun put suivre dans le détail l'expression de la pensée de femmes d'autres pays, et l'atmosphère de la Conférence en fut ainsi rendue véritablement internationale.

Dorothy A. Heneker, Organisatrice de la Conférence.

Meeting Public pour la Jeunesse.

Töchterschule, Hohe Promenade, Vendredi, 26 février 1937, à 20 heures.

Présidence :

Frl. Elisabeth Sulzer, Präsidentin des thurgauischen Frauenstimmrechtsvereins.

| | | |
|-------------------|--------------------------|---|
| Orateurs : | Canada : | Miss Beatrice Wellington (Vancouver) |
| | Danemark : | Mr. H. Ravnholt (Copenhague) |
| | France : | Dr. Elisabeth Quilici (Grenoble) |
| | Grande-Bretagne : | Miss E. Shields-Collins (Londres) |
| | Pays-Bas : | Dr. Corry Tenderloo (Amsterdam) |
| | Suède : | Mr. Sven E. Backlund |

Allocution : Présidente de l'Alliance Internationale: Mrs. Corbett Ashby (Londres).

"Qu'attend la Jeunesse de l'Avenir?"

Canada: Miss Wellington brought greetings from the Youth of Canada to the Youth of Switzerland, and said that probably their desires and problems did not essentially differ, as young people the world over have the same biological and psychological difficulties and together they all face a modern world. But Canada was a young country with great possibilities and the expectations of her young people were correspondingly great. She said that Canadian Youth wished (1) to be made useful, (2) to be used, (3) to obtain recognition of their ability and services. For (1) she felt that they required their Government to employ all possible means to ensure peace for Canada, so that youth might develop normally and healthily; to provide such an environment and education as would develop character and initiative; to establish such a Dominion educational programme as would provide for higher academic, technical or specialised preparation, and possibilities of obtaining good vocational advice. Under (2) Canadian Youth asked the Government to concern itself with the opening up of new

industries and their maintenance, travelling grants to young people, standardisation of wages, the employment of youth in developing youth, etc. Under (3) the speaker referred to scholarships for post-graduate study, exchanges with other countries, and spoke of the need for leisure to ensure development. She also explained the Canadian Youth Act which is to be presented to the Government.

Danemark: Herr Ravnholt führt in seinem Exposé zunächst aus, dass die Krise in Dänemark, das ein ausgesprochenes Agrarland und auf den Export von Butter und Fleisch angewiesen ist, in erster Linie darauf zurückzuführen ist, dass seit dem Weltkrieg ein jedes Land Selbstversorgung anstrebt. Daraus hat sich, namentlich unter der ländlichen Bevölkerung eine Arbeitslosigkeit ergeben, die für die dänische Jugend eines ihrer Probleme ist. Dänemark ist ein demokratisches Land. Die demokratische Linie in seiner Politik beruht auf der dänischen Volksbildung, deren Hauptprinzipien Erziehung und Freiheit für Mann und Frau auf gleichem Fusse sind. Die Tatsache, daß diese Prinzipien heute überall in Europa bedroht sind, weist der dänischen Jugend die besondere Aufgabe zu, ein Bollwerk zu bilden gegen all diejenigen Kräfte, die die Demokratie, die politische und persönliche Freiheit und den Weltfrieden vernichten wollen. Die Fragestellung für die dänische Jugend verschiebt sich, indem es nicht mehr heisst: was erwartet die dänische Jugend von der Zukunft, sondern: was erwartet die Zukunft von der dänischen Jugend? Die Antwort lautet: Dänemark erwartet von seiner Jugend, dass sie bei der Lösung der sozialen und oekonomischen Fragen, speziell bei der Beschaffung von Arbeitsmöglichkeiten, mithilft, dass sie den demokratischen Idealen der gleichen Erziehung, der gleichen Freiheit für Bauer und Student, für Mann und Frau, treu bleibt und alle ihre Kräfte einsetzt für die Herbeiführung eines dauernden Völkerfriedens.

France: Mlle. Quilici parle au nom de cette génération de la jeunesse française qui a grandi durant et après la grande guerre et pendant les années de la crise. Tous les jeunes partagent fraternellement le même sort: tous sont pénétrés d'angoisse et d'inquiétude, et cette jeunesse française aspire de toutes ses forces à la paix sous toutes ses formes, qui seule lui donnera la quiétude, la facilité qui lui assurera une vie selon ses goûts, la stabilité qui lui ôtera la crainte du lendemain, l'ordre qui, mettant chacun à sa place, permettra à tous et à toutes de produire selon leurs moyens. C'est ainsi qu'elle a

tout d'abord réalisé, autant que faire se peut: 1) le rassemblement de toutes les bonnes volontés, aussi bien au sein de la jeunesse française que de la jeunesse française avec ses jeunes amis d'au delà de la frontière (notamment lors du Congrès Mondial de la Jeunesse qui a eu un vif succès l'an dernier). 2) L'élaboration d'un plan de réorganisation de la vie économique et sociale au nom de la personnalité humaine comme suit: La jeunesse française demande l'application sans restriction, des deux maximes: "à capacité égale — travail égal, à travail égal — salaire égal", la liberté pour chacun et chacune de déterminer de l'opportunité qu'il y a pour lui et pour elle de gagner sa vie: c'est ainsi, que les femmes françaises attendent la suppression d'une injustice qui d'une part les éloigne des professions qu'elles seraient parfaitement capables de remplir, et qui cependant leur sont fermées; et qui d'autre part établit entre les travailleurs une concurrence déloyale par la prime que font sur le marché les travailleurs à bon compte. La France étant une démocratie, la jeunesse française veut que les responsables de la direction du pays soient choisis selon leur capacité et qu'ainsi les femmes aussi bien que les hommes soient amenés à participer aux élections et au gouvernement de leurs pays. A l'égard de la consolidation de la paix les jeunes attendent beaucoup des femmes: celles qui savent donner le jour à leurs enfants, sauront mieux que d'autres les préserver contre l'abominable fléau de la guerre.

Grande Bretagne: Miss Betty Shields-Collins, speaking first for the Youth of Great Britain, felt that to-day youth does not wait for the future to bring what it may but goes forth determined that the future shall bring what it desires. In England there was an ever growing number of young people who were not merely concerned with football matches, the radio and the cinema, but were taking an increasing interest in the problems of the day. "And what do these young people want? Just those things which other speakers have mentioned — all those conditions which lead to the development of the really full life. But above all is the heartfelt wish for peace, for what will the finest conditions in the world avail if there is fear of war at any moment?" She said that to-day young people were faced with the enormous rearmament programme and with the terrible problem of the distressed areas. They were determined that when they came to power they would get rid of rearmament and, with the productive resources thus freed, they would get rid of the distressed areas too. She pointed out that the youth of England looked upon

their vast Empire to-day as something which they held in trust. Miss Collins then spoke of the aims and objects of the World Youth Congress Movement, which had been the outcome of the first World Youth Congress, held in Geneva last summer and attended by 700 delegates from more than 35 countries. This movement seeks to provide for the exchange of ideas and agreement upon a common plan of international co-operation for the prevention of war and the organisation of peace. She urged every member of the audience to persuade their organisations to join this movement, information concerning which might be obtained from Dr. Spuhler, 18 Chemin de Languedoc, Lausanne, secretary for Switzerland.

Pays Bas: Frl. Dr. Corry Tenderloo spricht im Namen der holländischen, namentlich der weiblichen Jugend. Sie zitiert, dass „ein Volk, das lebt, an seiner Zukunft baut“ und dass die weibliche Jugend heute, nach langer Ruhepause, wieder bereit ist, an der Zukunft mitzuarbeiten, beweist, dass sie lebt. Die weibliche Jugend Hollands erkennt, dass ihre Freiheit nicht eine einmal feststehende ist, sondern dass sie immer wieder erkämpft werden muss, wobei sie auf hindernde Gesetze stösst, die nicht von Männern ihrer eigenen, sondern einer früheren Generation gemacht wurden. Die Frauen Hollands wissen, dass sie sich ihre Stellung in oekonomischer Beziehung durch Qualitätsarbeit immer wieder erringen müssen. Um dazu befähigt zu sein, bedarf es einer, dem weiblichen Charakter mehr entsprechenden, d. h. nicht einer rein intellektuellen, auf Männer eingestellten Schulung. Die jungen holländischen Frauen hoffen, dass die heutige Generation junger Holländer den Geist der in der Schule gepflegten Kameradschaft auch ins Leben hinaustragen wird. Die holländische Frau besitzt das aktive und passive Wahlrecht, ist aber in ihrem Arbeitsleben, z. B. bezüglich des Lohnes, dem Manne nicht ebenbürtig. Die junge Holländerin ist bereit, ihren Anteil an der kollektiven Verantwortung für das Staatsleben auf sich zu nehmen, erwartet aber andererseits volle Freiheit in der Wahl ihrer Tätigkeit. Erst auf diese Weise kann sie zur Harmonie gelangen zwischen den beiden Polen: Herz und Kopf, Intellekt und Seele. Trotzdem die Zukunft dunkel scheint, hofft die holländische Jugend, denn das ist ihr Recht, sie hofft auf das Kommen einer Welt, in der alle Völker sich in Frieden ihren Lebensunterhalt und ihr Glück erringen können.

Suède: Herr Sven Backlund betont eingangs, dass sein Land aussen- und innenpolitisch als besonders glücklich ange-

sehen werden darf, denn Schweden hat die oekonomische Krise aus verschiedenen Gründen doch relativ gut überstanden. Die Arbeitslosigkeit in Schweden ist nicht so gross wie in andern Ländern, aber sie ist vorhanden und Schwedens Jugend erhofft deren vollständige Beseitigung. Sie wünscht bessere Löhne, bessere hygienische- und Wohnbedingungen, besonders für die Wald- und Landarbeiter und die kleinen Bauern und längere Schulzeit für die Kinder. Die Zukunft der Jugend Schwedens steht in engem Zusammenhang mit Schwedens Platz in Europa. Schweden hat die Möglichkeit, so demokratisch zu sein, daß alle Parteien toleriert werden können. Schwedens Nachbarn, Norwegen, Dänemark und Finnland sind ebenso demokratisch wie Schweden, und diese Länder sind zusammen die Träger der skandinavischen Kulturbewegung, die in erster Linie eine Friedensbewegung ist und die eine neue Welt schaffen will, eine Welt, in der die Bedeutung der Grenzen immer mehr und mehr schwindet und eine enge Zusammenarbeit unter freien Völkern möglich ist. Die skandinavische Jugend arbeitet daran mit und erwartet von der Zukunft, dass diese Atmosphäre des Friedens und der gegenseitigen Eintracht vom Norden Europas sich über die ganze Welt verbreite.

Mlle. Sulzer, Présidente, ouvre ensuite la discussion avec un exposé sur la situation de la jeunesse en Suisse.

Suisse: Frl. Sulzer erwähnt kurz die besondere Lage der Schweiz im internationalen Wirtschaftsleben durch ihre Abhängigkeit von ihren näheren und ferneren Nachbarn in Bezug auf Rohmaterialbezug, Absatzgebiete für ihre Produkte und Betätigungsmöglichkeiten für ihre Leute. Die Schweiz ist für ihre Entwicklung auf einen dauernden Frieden und die Verständigungsmöglichkeit unter den einzelnen Völkern angewiesen und diese zu erreichen, ist ein ernstes und erstes Anliegen der Schweizer Jugend. Sie arbeitet aber nicht nur im Interesse einer allgemeinen Völkerverständigung, sondern sie kämpft auch im Innern gegen Misstrauen, Gewinnsucht und Ehrgeiz, die dem guten Einvernehmen und der Zusammenarbeit immer hindernd entgegen treten. Die weibliche Schweizer Jugend erwartet aber noch etwas ganz besonderes von der Zukunft, sie erwartet, dass die älteste Demokratie der Welt ihre demokratischen Grundsätze in die Tat umsetze und dem weiblichen Teil der Bevölkerung die politische Gleichberechtigung zuerkenne. Es wäre dies nicht nur ein Akt der Gerechtigkeit, sondern auch der Klugheit, gilt es doch, in unserer heutigen schweren Zeit alle verfügbaren Kräfte einzusetzen und neben den Landesvätern auch die Landesmütter zu Worte kommen zu lassen.

Autriche: Fr. Dr. Kolmer ergreift das Wort, um klarzulegen, wie ganz besonders schwer die Situation für die Jugend in Oesterreich ist, das Land, welches vielleicht am meisten von allen unter den Kriegsfolgen zu leiden hatte. Die politische und ökonomische Situation ist ausserordentlich schwierig, denn die Arbeitslosigkeit der Jugend nimmt in erschreckendem Masse zu. Die weiblichen Berufe weisen einen starken Rückgang auf; so ist z. B. den österreichischen Frauen das Rechtsstudium untersagt, und weibliche Aerzte finden in den staatlichen Kliniken keine Anstellung mehr. Es gibt heute in Oesterreich unzählige Frauen, die höhere Studien betrieben haben oder sonst Diplome für hochqualifizierte geistige Arbeit besitzen, die durch die Umstände gezwungen werden, sich mit untergeordneten Posten zufriedenen zu geben, die in keiner Beziehung zu dem Erlernen stehen. Aber die österreichische Jugend verzagt nicht und hat bereits Beweise ihres Mutes und ihrer Initiative erbracht.

A la clôture de la séance, Mrs. Corbett-Ashby (Londres), prend la parole et résume en quelques mots les revendications de la jeunesse. Elle estime que la jeunesse est beaucoup mieux qualifiée que la génération précédente pour comprendre la nécessité de la paix, du désarmement moral et de la tolérance. La jeunesse est la victime des graves fautes commises par cette génération, mais grâce à des moyens techniques tels que la radio, l'avion, etc. il est plus facile pour les jeunes gens d'aujourd'hui d'envisager le monde comme une collectivité. A cette collectivité, la jeunesse doit demander la plus grande liberté possible liée à une discipline imposée à soi-même. La démocratie n'est en danger que lorsqu'on n'y croit plus soi-même, mais la démocratie n'est une vraie démocratie que lorsqu'elle adhère rigoureusement à l'égalité des droits de l'homme et de la femme. Elle ne peut être fondée sur une base solide que par la collaboration du père et de la mère au bien de l'état. Mrs. Corbett-Ashby s'adresse surtout à la jeunesse suisse, lui demandant de travailler sans relâche pour l'obtention de l'égalité civique des femmes, car c'est un fait que le bonheur ne se trouve que là où il y a un respect mutuel entre les deux sexes, et ce respect ne peut exister que si l'on donne à la femme une place égale dans la vie du pays. En terminant, Mrs. Corbett-Ashby convie les jeunes gens et les jeunes filles à entrer dans la croisade pour la démocratie, pour la défense de la liberté et pour un meilleur ordre social.

Ouverture de la Conférence

à l'Hôtel Bellerive, Samedi, 27 février, 1937, 10 heures.

Présidence:

Mrs. Corbett-Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale.

Allocutions de bienvenue:

Mme A. Leuch, Présidente de l'Association suisse pour le Suffrage féminin;

Frl. A. Gassmann, Présidente de l'Association cantonale zurichoise pour le Suffrage féminin.

Mme. Leuch remercie surtout les étrangères qui sont venues si nombreuses à Zurich. Elle les remercie au nom de toutes les sections de l'Association suisse pour le Suffrage féminin pour l'appui qu'elles donnent aux femmes suisses dans leur lutte contre l'ignorance, contre les préjugés et l'inertie.

Frl. Gassmann heisst alle Konferenzteilnehmer herzlich willkommen und bemerkt, dass es für Zürich eine grosse Ehre sei, die Internationale Studienkonferenz während der Kongresstage in ihren Mauern zu beherbergen. Die Schweizer Frauen bedürfen in diesem Moment besonders der Ermunterung in ihrem Kampf um das Frauenstimmrecht und hoffen, auf eine Reihe von Fragen hier Antwort zu finden. Sie wünscht, dass die Studienkonferenz eine fruchtbringende sein und dazu beitragen möge, den Kreis derjenigen, die sich für das Frauenstimmrecht in der Schweiz interessieren, zu erweitern.

Après ces allocutions, la Présidente, Mrs. Corbett-Ashby, introduit les oratrices de pays différents et les membres de son Comité.

Mme. C. Brunschvicg, (Paris) est présentée particulièrement à l'assemblée en sa qualité de Sous-Secrétaire d'Etat au Ministère de l'Education Nationale, et saluée par de chaleureux applaudissements.

Miss Craig McGeachy (Delegate from the Secretariat of the League of Nations at Geneva) expressed the Secretary — General's thanks for the invitation, sent him by the International Alliance of Women for Suffrage and Equal Citizenship, and his appreciation of the valuable work done by Study Conferences like the present one. There was, she said, a special

connection between the League of Nations and the International Alliance at the present time, in view of the fact that the League was undertaking an enquiry into the status of women. She remarked that the programme of studies seemed to call for a discussion of political, and perhaps rather theoretical, problems, and went on to describe a first effort that was being made to deal, not with a case of international conflict, but with the causes of international unrest. On March 8th a momentous meeting was to be held in Geneva. For the first time a conference of experts was to discuss how each country might have some share in the immense resources of raw materials which exist in the world. Experts from some seventeen countries would take part, some of them coming from regions in which there still existed great stores of the raw materials which industry needs, others from countries which have become highly industrialised and so need a constant supply of raw products and food in order to keep their industries going and their people employed and fed.

The question of raw materials is no new one in the world. It is now to be studied simply because it has become a matter of general public concern. Two years after the League of Nations was established, the Italian Government asked its fellow members to study with it the problem of access to raw materials. A memorandum was drawn up on the subject, but no further action was taken. So for twelve years no effort was made to study the question officially. This does not mean that there has been no discussion of the fact that some countries are rich in raw materials while others are not. Every year has brought increased restlessness about this inequality of natural resources. Countries which felt obliged to adopt restrictions on the export of their currency discovered that it was becoming increasingly difficult to buy raw materials from the countries where they abound; the people who must live by exporting wheat, wool or cotton have been almost ruined because fewer countries can afford to buy from them.

This difficulty of buying raw materials has resulted in a general cry: We must own the territory in which raw materials are produced; if it belonged to us we should not have to worry about currency difficulties or tariffs against us; the only way to be sure of having an ample supply of raw materials in all circumstances is to own colonies.

The problem of raw materials was again brought to the attention of the League of Nations in September, 1935, at which time Italy had entered upon her conflict with Ethiopia, offering

as part explanation of her policy her need for colonial territory. The British delegate then proposed that the League should study the difficulty which the industrial countries were experiencing in procuring raw materials, suggesting that, as the problem was causing anxiety, the wise course would be to investigate it. The question was being talked of in many places as a political or territorial problem. He believed that it was really an economic question and should be dealt with as such. The matter was pursued by the Economic Committee of the League Assembly. They pointed out that it was not the lack of colonies but obstacles to international trade that were standing in the way of the free supply of raw materials to needy countries. Indeed, all economists who have studied the problem of raw materials recently are pretty well agreed that most of them come, not from colonies, mandated territories or protectorates, but from self-governing countries. The solution of the problem is not to be found in the field of colonial policy. It demands examination of trade policies and restrictions on currency.

The League's Committee of Economic experts, therefore, have urged that the League should set on foot an enquiry into the whole economic question of raw materials, with the result that the conference is to be held in Geneva on March 8th.

Première Séance

Samedi, 27 février, 10.30 heures.

Présidence:

Mrs. Bakker van Bosse, Vice-Présidente du Comité de l'Alliance pour la Paix et la Société des Nations.

Rapporteur:

Mme. Malaterre-Sellier, troisième Vice-Présidente de l'Alliance et membre du Comité pour la Paix et la Société des Nations.

"Une politique pratique de paix".

Discussion par groupes:

a) *Présidence:* Mrs. Quincy Wright (U. S. A.).

Des obligations résultant des traités peuvent-elles être considérées comme inviolables, sans qu'une organisation effective de la paix soit établie?

- b) *Présidence*: Fri. Dr. Grütter (Suisse).
Comment les bénéfices de la manufacture et du trafic des armes peuvent-ils être éliminés?
- c) *Présidence*: Mrs. Bakker van Bosse (Hollande).
Comment peut-on réaliser l'organisation de la sécurité collective et de l'assistance mutuelle?
- d) *Présidence*: Mrs. Corbett-Ashby (Angleterre).
Devons-nous favoriser la reprise des travaux de la Conférence du Désarmement pour arriver à une convention limitée?
- e) *Présidence*: Mme. Malaterre-Sellier (France).
De quelles manières peut-on prendre des mesures effectives, dans le cadre de la S. d. N., pour remédier aux conditions internationales qui pourraient mener à la guerre?
- f) *Présidence*: Miss Mc Geachy (Canada).
L'apaisement économique.

Après les discussions par "round tables", les conclusions de chaque groupe, présentées par les présidentes des tables, furent alors résumées et formulées comme suit en séance plénière par Mme. Malaterre-Sellier, rapporteur:

"Les différentes discussions ont marqué, en général, malgré la reconnaissance des grandes difficultés qui menacent actuellement la Paix, un point de vue nettement constructif.

C'est ainsi que les différentes oratrices qui intervinrent dans les débats semblèrent plus préoccupées d'utiliser toutes les possibilités offertes par le Pacte que de le modifier. Elles indiquèrent en tous cas nettement que toute modification devrait être effectuée dans le but de renforcer l'efficacité du Pacte.

La conception de l'universalité fut une affirmation de la volonté de n'affaiblir en rien le Pacte et les principes qui sont à sa base, et cela-même pour augmenter le nombre des Etats-Membres de la Société des Nations.

La nécessité de sanctions pour faire appliquer les décisions de la Société des Nations ne fut mise en doute par personne.

Une préférence très nette fut cependant marquée à l'égard des sanctions morales, économiques et financières, avec l'espérance que l'emploi loyal de ces sanctions en temps opportun pourrait éviter de recourir aux sanctions militaires.

Les discussions soulignèrent combien les idéologies différentes des gouvernements rendent difficile la tâche de la Société des Nations. Aussi, tout en affirmant fermement la né-

cessité de rechercher avec tous les gouvernements, quel que soit leur régime intérieur, un terrain de collaboration internationale, un grand attachement fut marqué à l'égard de la démocratie, qui, en apportant à la Société des Nations l'appui des libres opinions publiques, lui permet seule de réaliser toute son oeuvre.

Sur deux points une attitude restrictive se dessina cependant:

1. Parlant du problème de la neutralité, des oratrices appartenant à des pays neutres semblèrent plus attachées aux avantages matériels et moraux découlant d'une neutralité garantie par les Traités, et qu'elles parurent supposer d'une durée éternelle, qu'aux avantages d'une sécurité collective apportant de réels bienfaites mais imposant aussi comme contrepartie des sacrifices.

Il sembla même que certaines participantes croyaient possible de continuer à bénéficier des avantages de la sécurité collective sans encourir l'obligation d'en payer le prix par une coopération internationale active.

2. En ce qui concerne la prochaine réunion de la Conférence du désarmement, la majorité des oratrices fut d'avis que le moment est mal choisi pour qu'une telle Conférence puisse obtenir de grands résultats. Mais elles marquèrent toutefois l'espoir de voir la Conférence aboutir très rapidement à l'établissement d'une première convention contre la fabrication privée des armes et des munitions.

D'autre part, les questions techniques ayant été déjà extrêmement poussées par les précédentes Conférences, le désir fut nettement exprimé que le choix des délégués soit fait surtout parmi les civils et beaucoup moins parmi les militaires et les représentants des industriels intéressés aux fabrications de guerre.

Ceux dont le métier est de travailler en vue de guerres éventuelles ne semblant pas toujours particulièrement qualifiés, fut-il dit, pour étudier les conditions du désarmement militaire.

Au point de vue économique, l'unanimité se fit sur la nécessité de faciliter et d'accroître la libre circulation des matières premières et des produits manufacturés, et aussi de rendre plus aisés les paiements et les échanges monétaires.

On demanda que l'étude des marchés coloniaux ne soit pas envisagée du seul point de vue économique, mais aussi du point de vue politique et psychologique.

L'erreur si dangereusement répandue, et qui consiste à croire que le réarmement est à l'égard du chômage un remède d'une efficacité durable fut vivement combattue.

On décida en conséquence de demander aux gouvernements d'adopter et d'appliquer énergiquement les diverses mesures proposées par l'O. I. T. pour remédier au chômage.

Avec une unanimité absolue, les femmes reconnurent que leur devoir impérieux est d'agir auprès de l'opinion publique afin que celle-ci, faisant pression sur les gouvernements, les oblige à adapter leur politique nationale aux exigences d'une véritable Société des Nations. Elles affirmèrent également la nécessité de faire comprendre à l'opinion publique, par un travail d'éducation approprié, que les peuples se rapprocheront d'autant plus de la paix, qu'ils sauront exiger que les gouvernements n'opposent jamais les intérêts nationaux aux exigences de la justice internationale.

Dans un même souci d'éducation de l'opinion publique, diverses oratrices insistèrent pour que les résultats des travaux de la Société des Nations soient plus largement diffusés et sous une forme moins exclusivement technique afin d'être plus accessibles à la grande masse des travailleurs.

Mais un grand nombre d'oratrices exprimèrent leur vive angoisse de ce que cette oeuvre d'éducation ne peut se poursuivre dans les pays qui en auraient cependant le plus grandement besoin, mais où l'opinion publique est privée de tous moyens d'exprimer librement sa pensée.

Constatant que certains échecs, et en particulier celui qu'elle subit lors du conflit italo-éthiopien, ont douloureusement ébranlé la confiance que les peuples portaient à la Société des Nations, certaines oratrices rappelèrent les grands avantages qui pourraient être obtenus si la Société des Nations, en ces heures où tant d'obstacles paralysent son action politique, faisait porter davantage et plus intensément son effort sur le terrain humanitaire et social.

Certes l'oeuvre politique de la Société des Nations, fut-il affirmé, demeure et demeurera toujours la première et la plus importante, et le sentiment de l'homme de la rue est très juste qui croyant que la Société des Nations est "la machine à empêcher la guerre", estime que celle-ci n'aura pas rempli son rôle tant que des hommes se battront en un coin quelconque du monde, si éloigné qu'il puisse paraître.

Mais, estimèrent certaines oratrices, la Société des Nations en s'occupant de plus en plus de soulager la souffrance et la

misère partout où elles se trouvent, en veillant à ce que l'hygiène et l'alimentation soient partout suffisantes, en assurant la protection de l'enfant qui, objet de toutes les préoccupations humaines, est un merveilleux centre de réconciliation, la Société des Nations pourrait retrouver l'audience des peuples qu'elle a perdue et être ainsi dans des conditions plus favorables pour réaliser dans sa totalité son oeuvre de paix.

Enfin, des oratrices rappelèrent la nécessité de mettre au service de la Société des Nations toutes les forces morales, spirituelles, philosophiques, religieuses qui en développant au coeur des hommes des sentiments de véritable fraternité, contribueront à rendre possible le désarmement moral et l'organisation du monde basée sur le droit et la justice internationaux."

Après l'adoption de ce rapport par la Conférence, la résolution suivante fut adoptée en séance plénière:

Résolution pour la Paix.

La Conférence d'Etudes organisée à Zurich par l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action Civique et Politique des femmes,

Déclare que le maintien de la paix est conforme aux intérêts de tous les peuples du monde;

Déclare que tout ordre international voulant réaliser la paix doit être basé sur la solidarité internationale et comporte un système de sécurité collective;

Déclare que la Société des Nations tout en réalisant un premier progrès dans cette voie n'a pas encore réussi à remporter une victoire sur les égoïsmes nationaux et que de nouveaux efforts s'imposent pour le succès desquels le concours des femmes organisées est extrêmement précieux;

Déclare que le désir d'arriver à l'universalité qui permettra seule l'organisation d'une véritable sécurité collective ne doit entraîner ni l'abandon, ni l'affaiblissement du mécanisme de la S. d. N., dont la réforme ne peut être envisagée que dans le but d'en renforcer l'efficacité.

Déclare que les opinions publiques doivent agir plus énergiquement sur leurs gouvernements afin qu'ils utilisent toutes les possibilités fournies par le Pacte pour remédier aux situations internationales qui pourraient entraîner la guerre;

Déclare que le réarmement n'offre qu'un remède momentané et illusoire à la crise du chômage et demande aux gouvernements d'appliquer toutes les solutions proposées par l'O. I. T. dans le but de combattre ce fléau social.

Peace Resolution.

The Study Conference organised in Zurich by the International Alliance of Women for Suffrage and Equal Citizenship,

Declares that the maintenance of peace is in the interests of all the peoples of the world;

Declares that any international order which desires to achieve peace must be based on international solidarity and implies a system of collective security;

Declares that the League of Nations, though it has achieved some progress in this direction, has not gained a victory over national egoism, and that a further effort is required;

Declares that the need to reach universality, which alone will allow the organisation of real collective security, must not entail the abandonment nor the weakening of the mechanism of the League of Nations;

Declares that public opinion should exert more active pressure on each government to use every means provided by the Covenant to deal with international conditions likely to lead to war;

Declares that rearmament only provides a temporary and fallacious remedy for the unemployment crisis, and asks governments to apply all the remedies proposed by the I. L. O. in the fight against this social scourge.

Friedensresolution.

Die Studienkonferenz, die der Weltbund für Frauenstimmrecht und staatsbürgerliche Arbeit der Frauen in Zürich veranstaltet hat,

ist der Ueberzeugung, dass die Aufrechterhaltung des Friedens für alle Völker von gleicher, entscheidender Bedeutung ist,

ist der Ueberzeugung, dass jede internationale Regelung, die den Frieden verwirklichen will, auf Grundlage internationaler Solidarität beruhen und ein System kollektiver Sicherheit umfassen muss.

ist der Ueberzeugung, dass der Völkerbund, der zwar einen ersten Fortschritt in dieser Richtung bedeutet, noch keinen Sieg über den nationalen Egoismus davongetragen hat und daß darum eine neue Anstrengung in dieser Richtung nötig ist,

ist der Ueberzeugung, dass der Wunsch nach einer wirklichen Weltgemeinschaft unter den Völkern, welche allein den Aufbau einer wahren kollektiven Sicherheit ermöglichen wird, weder zum Verzicht noch zur Schwächung der Grundsätze des Völkerbundes führen darf,

ist der Ueberzeugung, dass die öffentliche Meinung energischer auf die verschiedenen Regierungen wirken sollte, damit diese alle die durch den Völkerbundspakt gebotenen Möglichkeiten ausnützen, um die internationale Lage zu entspannen, wenn die Gefahr eines Krieges vorliegt,

ist der Ueberzeugung, dass die Wiederaufrüstung nur ein trügerisches, augenblickliches Besserungsmittel gegen Krise und Arbeitslosigkeit bedeutet. Die Studienkonferenz bittet die Regierungen aller Länder dringend, alle vom Internationalen Arbeitsamt vorgeschlagenen Lösungen in Anwendung zu bringen, um diese grossen Schwierigkeiten der gegenwärtigen Lage wirksam zu bekämpfen.

Note: Le texte de cette résolution est celui qui a été définitivement adopté par la Conférence à la séance de clôture.

Déjeuner

à l'Hôtel Eden au Lac, Samedi, 27 février 1937, à 13 heures.

Ce déjeuner fut organisé pour donner aux représentantes des sociétés féminines suisses l'occasion de faire la connaissance des membres de l'Alliance et des représentantes d'autres organisations internationales.

Présidence:

Miss Rosa Manus, Première Vice-Présidente de l'Alliance Internationale et Secrétaire du Comité de l'Alliance pour la Paix et la Société des Nations.

Principales organisations représentées:

Secrétariat de la Société des Nations: *Miss C. Mc Geachy, Genève.*
Bureau International du Travail: *Mme. M. Thibert, Genève.*

Organisations internationales:

| | |
|--|---------------------------------|
| Alliance Universelle des Unions Chrétienues de Jeunes Filles | Miss C. Roe, Genève |
| Comité de Liaison des Organisations Féminines Internationales | Mlle. M. Nobs, Genève |
| Comité pour la Paix et le Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales | Miss B. M. Wellington, Genève |
| Conseil International des Femmes | Frl. E. Zellweger, Bâle |
| Equal Rights International | Frau Brunschweiler, Zürich |
| Fédération Internationale des Amies de la Jeune Fille | Mlle. W. Wavre, Neuchâtel |
| Federation of American Clubs Overseas | Frau E. Ehni, Zürich |
| Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté | Frl. G. Baer, Genève |
| Mouvement du Congrès Mondial de la Jeunesse | Miss B. Shields-Collins, Genève |
| Rassemblement Universel pour la Paix | Miss E. A. Allen, Genève |
| Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale | Mlle. M. Nobs, Genève |

Organisations suisses:

| | |
|---|--------------------------------------|
| Bund Schweiz. Frauenvereine | Frl. C. Nef, Herisau |
| English Circle | Mrs. J. Pfister, Zürich |
| Frauengruppe der Freisinnigen Partei der Stadt Zürich | Frau G. Droz-Ruegg, Zürich |
| Israelitischer Frauenverein | Frau B. Guggenheim-Wyler, Zürich |
| Katholische Frauenorganisation Zürich | Frl. H. Schilling, Zürich |
| Krankenpflegeverband Zürich | Frau Dr. Haemmerli-Schindler, Zürich |
| Lyceum Club | Frau Locher-Lavater, Zürich |
| Schweiz. Verband der Akademikerinnen | Frau Dr. Eder, Zürich |
| Schweiz. Verband der Akademikerinnen, Sektion Zürich | Frau Dr. Henrici, Zürich |
| Schweiz. Gemeinnütziger Frauenverein, Sektion Zürich | Frau S. Glaetli-Graf, Zürich |
| Schweiz. Lehrerinnenverein, Sektion Zürich | Frl. E. Eichenberger, Zürich |
| Schweiz. Verband Volksdienst | Frau Dr. Züblin-Spiller, Zürich |
| Schweiz. Pflegerinnenschule mit Frauenspital, Zürich | Frau Binder-Scheller, Zürich |
| Schweiz. Verband Frauenhilfe | Frl. E. Zellweger, Bâle |
| Schweiz. Zusammenschluss der Vereine der Sozialarbeiterinnen | Frl. E. Bloch, Zürich |
| Schweiz. Zweig der Internationalen Liga für Frieden und Freiheit | Frau C. Ragaz, Zürich |
| Soziale Frauenschule, Zürich | Frl. Dr. Schlatter, Zürich |
| Verein Ehemaliger Handelsschülerinnen, Zürich | Frl. M. Oertli, Zürich |
| Zentrale Frauenagitationskommission der sozialdemokratischen Partei der Schweiz | Frau M. Kissel, Rheinfelden |
| Zürcher Frauenzentrale | Frau M. Stadler-Honegger, Zürich |

La principale oratrice, Mrs. Quincy Wright, représentant "The National League of Women Voters" (Etats-Unis) donna l'aperçu suivant du travail pour la paix effectué par son organisation.

"The members of the League of Women Voters are trying to develop a practical policy for peace by stimulating women to vote for peace and by developing public opinion. Their work is based on the belief that peace, like charity, begins at home. Every woman should be interested in the foreign policy of the country, which is disclosed very often to be the reverse side of domestic policy. This leads to the conclusion that peace

may be thought of in terms of local politics, in which every woman can take a part. Beginning with the local government unit and working through the state and federal governments, there are always opportunities for women to express their opinions about peace. As creators of public opinion the woman of the League have an even greater opportunity. To be intelligent, public opinion must be based on facts. The League has gathered material on such urgent and difficult problems as the munitions industry, neutrality and foreign trade, etc. This has been distributed and studied by groups of women in every state, whose views have been sent to Washington. Our national headquarters has organised legislative work in Congress on the basis of these opinions. We recognise that the will to peace is not enough. We must have methods as precise and definite as those offered by military boards of strategy if we are to persuade the people that there are better ways than war for settling international difficulties".

Miss Rosa Manus (Pays-Bas), Mrs. Bakker van Bosse (Pays-Bas) et Mme. Malaterre-Sellier (France), après avoir souhaité la bienvenue aux participantes, exprimèrent leur satisfaction du travail fait le matin, travail qui prouve que les femmes ont compris la nécessité de l'action pour la paix, si difficile soit-elle. La Société des Nations ne peut être forte que si la démocratie l'est aussi; or, la démocratie a besoin des femmes.

Mrs. Corbett-Ashby (Londres) attira l'attention sur le fait que si les femmes réclament les mêmes droits politiques que les hommes, c'est pour pouvoir mieux travailler à la paix et à la bonne entente entre les peuples. Le temps est passé où les femmes et les mères surtout pouvaient se contenter de dire qu'elles sont favorables à la paix. Il faut qu'elles y travaillent activement en contribuant à former l'opinion publique et à agir sur les gouvernements.

Frl. Dr. Grütter (Berne) rappela à l'assemblée que lors du Congrès International d'Istanbul les femmes se sont promis mutuellement de faire tout ce qui est possible pour amener toutes les femmes à travailler mieux que jusqu'ici à accomplir un travail pratique pour la paix. Or on obtient la paix en travaillant pour la paix. L'Alliance a élaboré un programme de travail dans ce but et nous a imposé certains devoirs que nous devons remplir, en soutenant par exemple la Société des Nations, même s'il nous semble qu'elle n'a pas toujours été à la hauteur de sa tâche.

Madame Ivanova (Sofia) estime que les femmes doivent surtout lutter contre le réarmement. "Qui se prépare pour la guerre, la provoquera tôt ou tard". Les femmes doivent contribuer au désarmement moral. La sécurité des peuples ne réside pas dans leurs armements. Seules les démocraties peuvent comprendre que le désarmement est une condition essentielle de paix et que ces démocraties ont besoin de la collaboration de la femme.

Mrs. Vakil (Bombay) rappelle que les Indes ne sont pas aussi avancées que les nations européennes sous bien de rapports, mais les femmes indiennes espèrent qu'avec l'aide des femmes anglaises et en collaboration avec les hommes elles pourront arriver à faire de grandes choses.

Mlle. Elisabeth Zellweger (Bâle) représentant le Conseil International des Femmes, transmet à l'Assemblée les vœux les plus chaleureux pour le succès de la Conférence de la Marquise d'Aberdeen, Présidente d'honneur du Conseil International des Femmes, et de la Baronne de Boel, Présidente actuelle. Elle rappelle que le Conseil a dès son début travaillé pour la paix. Elle préconise une collaboration encore plus étroite entre toutes les organisations féminines du monde et espère que cette Conférence aura pour résultat un rapprochement entre les femmes de tous les pays et toutes les organisations et une entente encore meilleure.

Miss B. M. Wellington (Canada) représentant le Comité pour la Paix et le Désarmement transmet un message de sa Présidente, Miss Dingmann, qui fait un voyage en Scandinavie et donne un court aperçu du travail de cette organisation.

Deuxième Séance

à l'Hôtel Bellerive, Samedi, 27 février 1937, à 15 heures.

Présidence: Mrs. Corbett-Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale.

Rapporteurs: Me. M. Vérone, Présidente de la Ligue française pour le Droit des Femmes.

Mlle. M. Atanatskovitch, Membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale.

"Le vote des femmes: Les meilleurs moyens pour l'obtenir".

Mrs. Corbett-Ashby, en ouvrant la séance, s'adresse aux femmes suisses, en leur disant que les femmes de tous les autres pays sont venues pour leur apporter leur sympathie et leur concours pour obtenir le droit de vote.

a. Représentantes de pays affranchis:

"Par quels moyens nous avons obtenu le vote des femmes —
Quels en sont les résultats?"

Grand Bretagne: Mrs. Nora Spiller donne un aperçu détaillé des moyens et méthodes qui ont été employés par les femmes en Angleterre pour obtenir le droit de vote. Elle rend d'abord hommage aux femmes qui ont dans le passé employé des méthodes d'agitation pour obtenir des réformes qu'elles croyaient justes et essentielles au bien-être de leur pays, telles que Elisabeth Fry (dans les prisons), Florence Nightingale (dans les hôpitaux), et Josephine Butler (la condition des prostituées). C'est en suivant la tradition anglaise d'agitation politique et en la perfectionnant, que les femmes ont obtenu le vote. Leur technique dans ce genre est devenue une oeuvre d'art — des réunions classiques, des résolutions, des pétitions, puis des grandes réunions à l'Albert Hall (10,000 personnes) des démonstrations dans des jardins publics, des cortèges qui défilèrent dans les rues de Londres pendant des heures. Elles organisèrent une pétition et obtinrent plus de 500,000 signatures d'hommes. Elles se tinrent pendant six semaines à la porte du Parlement pour présenter une pétition au Premier Ministre qui ne voulait pas les recevoir. Elles firent une énorme

campagne dans la presse, les journaux, etc. qu'elles vendirent par centaines de mille d'exemplaires. La presse opposa à un moment donné un boycott complet aux revendications des suffragettes et c'est alors que des esprits révoltés s'insurgèrent contre cette injustice et qu'une campagne audacieuse, mais ordonnée au début, s'organisa. Les femmes entrèrent par les fenêtres ou les toits lorsque les portes des réunions leur étaient fermées, brisèrent des portes, ne payaient pas les amendes et préféraient faire de la prison, faisaient la grève de la faim, etc. Le résultat fut la cessation du boycott de la presse. Les hommes commencèrent à admirer le courage de ces femmes, et leur persévérance, et l'on vint à se demander si une cause aussi bien défendue ne devait pas triompher. La guerre éclata, et les femmes ne pensèrent plus au suffrage, ayant un travail plus urgent à faire. En 1917 une loi fut déposée au Parlement, et en 1918 les femmes reçurent le droit de vote comme "récompense de leur travail pendant la guerre" a-t-on dit. L'Angleterre compte maintenant dans les fonctions publiques: 244 femmes dans les conseils des comtés, 561 dans les conseils des villes, 510 dans les conseils des campagnes et 254 dans les conseils des arrondissements de Londres, et 2000 comme juges de paix.

Indes: Mrs. Vakil, expose les revendications des femmes de son pays. Celle-ci ont obtenu un vote partiel, mais revendiquent leur affranchissement total. Actuellement, une femme sur 6 hommes seulement possède le droit de vote. De grandes tâches attendent les femmes aux Indes, mais les difficultés sont grandes aussi, puisqu'une grande majorité des Hindoues ne possède encore aucun droit au point de vue social. 41 femmes ont été proposées comme candidates aux élections; les hommes ont apporté un concours efficace aux femmes dans leur campagne.

Bien qu'encore privées du droit de vote intégral, les femmes hindoues sont pourtant déjà arrivées à accomplir d'excellente besogne au point de vue de la reconstruction agraire, contre les mariages d'enfants etc.; elles ont réussi à faire élever l'âge de mariage, etc. mais elles ont malheureusement à lutter contre une législation très arriérée. Il faut noter qu'il y a quelques siècles elles possédaient les mêmes droits que les hommes, mais depuis lors, et petit à petit, elles ont perdu du terrain et luttent maintenant pour le reconquérir, car elles veulent arriver au même niveau que leurs soeurs d'Europe.

Pays-Bas: Miss Piepers expose brièvement les méthodes employées par les femmes hollandaises pour obtenir

le droit de vote, méthodes analogues à celles employées en Angleterre. Les Pays-Bas possèdent le suffrage féminin passif depuis 1917, et, dès 1918, la première femme fit son entrée au Parlement. En 1919 fut institué le vote féminin actif, mais il n'a été exercé que depuis 1922. Les élections ont lieu tous les 4 ans d'après le système de la représentation proportionnelle. Actuellement, 4 femmes siègent à la Chambre des Députés et une seule au Sénat. Ces chiffres représentent un recul sur les années précédentes, et l'on craint qu'aux prochaines élections d'autres places soient encore perdues.

L'influence des femmes s'est fait sentir très favorablement et leur collaboration a donné d'excellents résultats, non pas forcément toujours dans les séances publiques, mais surtout dans les Commissions spéciales de la Chambre et dans les Conseils municipaux, ceci surtout en matière d'hygiène publique, de construction de logements ouvriers, de bibliothèques, etc. C'est aussi grâce aux femmes députées que la Hollande possède des juges d'enfants, mais les femmes sont malheureusement exclues de ces fonctions-là. Si les femmes siégeaient au Gouvernement, il est certain que l'on ne dépenserait pas tant d'argent pour les armements. Il faut considérer l'Etat comme une grande famille au développement de laquelle hommes et femmes doivent collaborer.

Pologne. Mme. Szelagowska fait remarquer que si les femmes polonaises ont obtenu le droit de vote, c'est grâce à leur participation active en matière sociale, politique et culturelle, à toutes les luttes menées pour son indépendance par leur pays, qui fut partagé pendant 150 ans entre les trois états voisins. L'opinion est générale que tous les efforts tentés par ceux-ci pour s'assimiler la population polonaise ont été rendus vains grâce aux femmes, et non seulement aux intellectuelles, mais aussi grâce aux paysannes qui, même illettrées, ont conservé un sens patriotique profond et ont lutté pour la liberté de leur pays. Ce sont ces considérations qui ont certainement amené le Maréchal Pilsudski à signer en 1918 l'acte qui reconnaît aux citoyennes une égalité complète avec les citoyens, sans différence de race ou de confession.

La première Diète (Sejm) qui a siégé a eu le caractère spécial d'une Assemblée constituante qui devait jeter les bases du nouvel état, unifier la législation et organiser l'ordre dans tout ce pays. Les 8 premières femmes députées ont pris une part active à ce grand travail constructif. Ce sont elles qui ont demandé la libération des prisonniers de guerre et qui ont fait

modifier l'article 36 de l'ancienne législation autrichienne interdisant aux femmes d'entrer dans les partis politiques. C'est grâce à une femme qu'en 1921 ont été abrogées les restrictions aux droits civils des femmes; c'est encore une femme qui a attiré l'attention du Sejm sur la nécessité d'organiser des écoles rurales et ménagères pour la classe paysanne qui forme le 70% de la population totale dans ce pays. Une autre a intéressé la Diète aux questions d'éducation et toutes les femmes députées, à quelque parti qu'elles appartiennent, se sont unies pour faire accepter le décret limitant la vente de l'alcool.

En ce moment, où le monde entier subit encore les conséquences de la grande guerre et où l'équilibre politique est compromis, de grandes réformes sociales sont entreprises en Pologne et il est caractéristique de relever qu'une nouvelle politique sociale et démocratique se développe partout où les femmes acquièrent leurs droits politiques. C'est par exemple une femme qui a proposé une loi de protection pour le travail des enfants, l'institution des assurances sociales ouvrières, un décret contre la traite des femmes et des enfants, et contre la pornographie. C'est à l'initiative d'une femme que l'on doit la nomination de femmes juges de mineurs et d'inspectrices du travail.

Enfin, au point de vue moral, quel sentiment de dignité et de fierté n'éprouvent pas les femmes polonaises en réalisant que, si elles ont les mêmes devoirs que les hommes, elles ont aussi les mêmes droits. Car la République polonaise est fondée sur des bases démocratiques, et une démocratie complète est celle à laquelle participent activement dans l'exercice de leurs droits tous les membres du corps social, conscients de leurs responsabilités.

Tchécoslovaquie: Senator Plaminkova macht auf die interessante Tatsache aufmerksam, dass in Böhmen seit 1861 die Frauen das politische Wahlrecht besaßen. Als dann Anfangs des Jahrhunderts die österreichische Regierung dieses Wahlrecht unterdrücken wollte, entstand die sehr aktive böhmische Frauenbewegung, die es durchsetzte, dass 1912 weibliche Abgeordnete gewählt wurden, und im erneuerten tschechoslovakischen Staat erlangten die Frauen vollkommene Gleichberechtigung. Dieses Wahlrecht ist den Frauen aber nicht mühelos in den Schoß gefallen. Die Grundlage des Sieges ist zweifach: Erstens die demokratische, mehr als 500-jährige Tradition und zweitens die zähe politische Tätigkeit der Frauen, die sich folgendermassen charakterisieren lässt:

1. Die Frauen von besonderer politischer Begabung und aller politischen Nuancen wurden in einem einzigen Ausschuss vereinigt.
2. Es wurde praktische Politik getrieben; die öffentlichen Angelegenheiten wurden durch deren sachliche und ruhige Erörterung in öffentlichen Versammlungen verfolgt oder es wurde für deren Verbesserung manifestiert.
3. Die Frauen beteiligten sich an den politischen Versammlungen der Männer, wo sie in Debatten ihre Reife für die politische Arbeit bewiesen.
4. Die Frauen erwarben sich die Gunst führender Persönlichkeiten aller politischen Parteien für ihre Sache.
5. Der Erfolg war bindende Anerkennung der Frauenforderungen bei allen politischen Parteien.
6. Keine Wahl erfolgte ohne den lebhaften Anteil der Frauen, (manchmal auch mit Frauenkandidaturen).

Der Krieg brachte den Moment der Erfüllung der Versprechungen der Parteien. Die Frauen traten in das Parlament, in den Senat und in die Gemeindeverwaltung ein. Unsere gemeinschaftliche Arbeit mit den Männern hat seither wertvolle Früchte getragen: die Reglementierung der Prostitution ist aufgehoben, die Kinderarbeit verboten, die Kinder in der Familie vor Ueberlastung geschützt, der Verkauf von Alkohol, der Besuch von Kinos und Gasthäusern ist Jugendlichen unter 16 Jahren untersagt, es bestehen glänzende soziale Institutionen für Arbeiter und Studenten, eine soziale Versicherung für beide Geschlechter, umfassende Fürsorge für Mutter und Kind usw. Den Frauen stehen alle Schulen und alle Beschäftigungen, auch die des Richters, offen, ausser denen, die durch internationale Konventionen verboten sind, ebenso wie die Karriere eines katholischen Geistlichen und diejenige des Militärdienstes. Die weiblichen öffentlichen Angestellten sind gleich honoriert wie die männlichen und es besteht für sie kein Heiratsverbot. Die Frau als Wähler und Abgeordneter ist heute in der Tschechoslovakei eine selbstverständliche Erscheinung. —

Die Frauen bilden eine sehr wichtige Komponente der Staatsgesellschaft und unsere blosse Existenz, die Tatsache, daß wir die Gesetze befolgen, des weiteren unsere Arbeit als Mütter und Hausfrauen, oder unsere gewerbliche Tätigkeit gibt uns einen berechtigten Anspruch zur Mitarbeit an der Rechtsordnung der Volksgemeinschaft. Die Hauptbedeutung des Frauenwahlrechts ist das bürgerliche Bewusstsein jeder Frau, das

allein dazu führt, ein tiefes Interesse für die Volksgemeinschaft und die nationalen Ideale zu sichern. Die Entwicklung der letzten fünf Jahre beweist die Richtigkeit meiner Ausführungen. Im Gegensatz zu Staaten mit autoritativem Regiment steht die Demokratie, in der jeder Bürger auf eine zwanglose, aber intensive Art vom Staatsgedanken, demokratischer Disziplin, schöpferischer Tätigkeit, kurz bürgerlichen Bewusstseins beseelt sein muss. Hierbei dürfen die Frauen nicht bei Seite gelassen werden, denn dies wäre gefährlich für die demokratische Ordnung und den Weltfrieden. Nur derjenige, der vom Wert der demokratischen Zusammenarbeit durchdrungen ist, kann mit seinen Mitmenschen würdig, human und friedlich zusammenleben.

Etats Unis: Mrs. J. Potter reminded the Conference that the women of the United States had held the right to vote for sixteen years. And what had the women brought to the country? They had first of all worked in their own small communities, they had studied the question of education, as well as all questions concerning public health. American women had realised that they must share in government in order to bring about on a larger scale reforms which they had carried out in their small communities. They also understood that in order to vote one must know how to vote. Schools have been established to teach women what the vote is and how they ought to vote. There are 27 women judges in the United States. Women are actively interested in their Government and in questions of foreign policy. Even the men find that their homes have become more interesting since the women have taken an active part in the social life of the country.

Bulgarie: Frau Ivanova teilt mit, dass seit Januar 1937 das Volk wiederum zu den Gemeindewahlen zugelassen ist und dass laut diesem Gesetz auch die Mütter, allerdings nur die ehelichen, wahlberechtigt sind, jedoch ohne selbst gewählt werden zu können. Die bulgarischen Frauen haben die Zuversicht, dass diesem ersten Schritte die Erringung des vollen Wahlrechts folgen wird. Die Frauenbewegung in Bulgarien wird vertreten durch den Bulgarischen Frauenbund, der 1901 gegründet, heute 120 Vereine umfasst. Sein Hauptziel ist die Erlangung der gesetzlichen und politischen Gleichberechtigung der Frau. Zu diesem Zweck sucht er die öffentliche Meinung zu bearbeiten durch Versammlungen, Eingaben an die Behörden, durch Befragung von Persönlichkeiten des öffentlichen Lebens über die Frauenrechte, durch das eigene Bundesorgan,

durch die Tagespresse und durch die Zeitschriften. — Der Bund betätigt sich sehr stark auf sozialem Gebiet, um die Notwendigkeit der Teilnahme der Frauen an Gebieten des öffentlichen Lebens zu beweisen. Die heutigen Frauengewerbeschulen, wie die meisten sozialen Einrichtungen, sind aus der Initiative der Frauenvereine hervorgegangen. — Der Bund hat ein eigenes Haus in Sofia, in welchem die Akademie für soziale Fürsorge untergebracht ist. Diese ist staatlich anerkannt. Im selben Hause befindet sich eine Hotel-Pension für reisende Frauen und Mädchen. All dies hat dazu geführt, dass der Bulgarische Frauenbund zu einem wichtigen Faktor im öffentlichen Leben geworden ist und dass seine Vertreterinnen zu verschiedenen öffentlichen Aemtern berufen werden. Dem Bunde sind seit 1930 Jungmädchen-Organisationen angeschlossen, deren Ziel die eigene Fortentwicklung und die Einarbeitung in die Bestrebungen der Frauenbewegung ist.

b. Representantes de pays non-affranchis:

“Nos meilleures méthodes de propagande — Nos possibilités de succès.”

Canada (Province of Quebec): Miss Dorothy Henecker gave a brief sketch of the situation in this province where women were still unable to vote, although they had obtained the right of suffrage in all the other provinces of Canada. This was all the more remarkable when it was realised that from 1809—1849 women exercised the right to vote in the province of Quebec, a right which at that time was denied them throughout the rest of the British Empire. The speaker gave a short review of the historical background and advised the meeting that this exercise of the right of voting was definitely prohibited by a special Election Bill which was passed in 1849. Since that time in spite of every effort women had so far failed to obtain the right of suffrage in this province, and moreover had suffered an overwhelming defeat during the past year. Miss Henecker pointed out that this was the only province in Canada where the French civil law was in force, in all other provinces English law prevailed. The speaker concluded by saying that she felt that the leaders of the Quebec suffrage groups would feel greatly encouraged in having the support and sympathy of the meeting with them in the struggle they were having with this question of suffrage and also brought greetings from them to the members present in Zurich from so many countries.

France: Me. Maria Vérone fait un exposé de la question du suffrage en France. Pendant très longtemps les femmes se sont servies de tous les moyens légaux qui ont réussi dans d'autres pays pour l'obtention des droits de vote. Elles ont informé l'opinion publique, soit par des articles de journaux, soit par des conférences dans toutes les villes de France, ainsi que dans les petites communes.

En ce qui concerne Paris, les deux associations féministes qui font partie de l'Alliance, aussi bien l'Union Française pour le Suffrage que la Ligue Française pour le Droit des Femmes, ont toutes deux, soit séparément, soit ensemble, rempli les plus grandes salles de Paris. Cependant au point de vue parlementaire, les femmes en sont toujours au même point. La Ligue pour le Droit des Femmes a alors commencé une campagne plus violente et Mme. Vérone dit qu'elle-même a fait connaissance des postes de police à Paris. Les membres de cette Ligue ont arboré sur leur chapeau un ruban sur lequel était écrit: "La femme doit voter". Elles ont été le crier au Sénat, car la Chambre des Députés a à plusieurs reprises admis que les femmes devaient être électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes. Mais le Sénat a toujours refusé de faire droit à ces revendications justifiées, ce qui n'est pas étonnant, car si on additionne l'âge des sénateurs, on arrive à quelque chose comme 3000 ans! Mme. Vérone est d'avis qu'en France les méthodes violentes sont nécessaires, comme elles l'ont été en Angleterre, si les femmes veulent arriver à un résultat, car tant qu'elles resteront calmes et ne feront pas de bruit leur cause n'avancera pas. Elle cite les revendications ouvrières de ces derniers temps, les congés payés, les contrats collectifs, les salaires minima etc. auxquelles il a été donné suite, par ce que les ouvriers se sont fait craindre et elle reste persuadée que tant qu'une campagne plus violente ne sera pas entreprise, les femmes françaises n'obtiendront rien.

Mme. Vérone estime que la paix ne peut être organisée par les hommes seulement et rappelle la faillite des hommes depuis 1914. Le concours des femmes est nécessaire et une véritable démocratie ne peut vraiment vivre sans l'égalité de la femme et de l'homme. Mme. Vérone donne ensuite un aperçu de la composition et de l'activité du Front Populaire qui est composé de 3 partis, dont 2 ont inscrit le droit des femmes à leur programme. Quant au 3ème parti politique, c'est celui qui a la majorité au Sénat et qui est l'adversaire le plus résolu du suffrage féminin. Mme. Vérone termine en répétant qu'il y a

à Paris un grand nombre de suffragistes qui ne craindront pas les geôles des prisons!

Suisse: Mlle. Gourd prend ensuite la parole et expose aux féministes étrangères présentes comment l'organisation politique particulière de la Suisse rend la situation suffragiste spécialement difficile: par un paradoxe curieux, c'est la démocratie poussée à l'extrême qui empêche, dans ce pays, la réalisation de la véritable démocratie. En effet, une démocratie n'est complète que lorsque les femmes, comme les hommes, ont le droit de vote, et d'autre part les droits démocratiques extrêmement étendus dont jouissent les hommes en Suisse font que toute modification aux Constitution fédérale ou cantonales doit être votée par le peuple masculin dans son entier. Or comme il est beaucoup plus difficile de convaincre de l'excellence d'une cause tout un peuple que les membres d'un Parlement, cette nécessité de soumettre le suffrage féminin à une votation populaire est cause de ce que dans ce pays les femmes ne possèdent encore aucun droit politique. Sans cette disposition, le suffrage aurait déjà été reconnu aux femmes suisses dans quelques cantons, puisque les petits parlements des cantons de Genève, Bâle et Neuchâtel l'ont déjà voté, mais ce vote n'a pas été ratifié par la masse des électeurs.

Une autre difficulté dont il faut que l'on se rende compte à l'étranger, c'est que, grâce à l'existence de la double organisation fédérale et cantonale, les autorités de la Confédération et des cantons se renvoient constamment la balle des revendications féminines. Enfin le fait que la Suisse n'a jamais été un pays centralisé, mais est constituée par un certain nombre de minuscules républiques, chacune très jalouse de son individualité, ce qui concerne l'un des cantons ne concerne pas forcément les autres et la propagande en est grandement entravée, de même que par les différences de langues, de races, de mentalités, etc., que l'on trouve dans ce petit pays.

Il résulte de tout ceci qu'il est évidemment très difficile d'employer en Suisse les mêmes méthodes de propagande que dans d'autres pays. En revanche, les femmes suisses disposent pour obtenir le droit de vote d'un moyen dont elles n'usent peut-être pas suffisamment, soit le lancement d'une initiative constitutionnelle. Il suffit en effet qu'un certain nombre de citoyens signent une demande d'initiative en faveur du vote des femmes pour que cette question soit soumise à la votation populaire. Les suffragistes suisses n'ont encore jamais tenté cette méthode sur le terrain fédéral, mais par contre elles l'ont déjà

fait à Genève sur le terrain cantonal, une première fois il y a dix-sept ans, et elles viennent précisément de décider maintenant de recommencer, ceci sans grand espoir de succès, mais avec la conviction que cela constitue le meilleure des propagandes.

En second lieu, et étant donné ce qui précède, ce qui importe avant tout en Suisse, c'est de gagner l'opinion publique, celle des femmes aussi bien que celle des hommes.

En terminant, Mlle. Gourd insiste sur le fait que si en Suisse les femmes n'ont pas encore le droit de vote, c'est en grande partie de leur faute, parce qu'un très grand nombre parmi elles n'en veulent pas, et qu'il faut arriver à leur faire comprendre qu'il est de leur devoir de femmes et de citoyennes de le réclamer.

Yougoslavie: Mme. le Dr. Vodvarka-Koconda résume la question du suffrage dans son pays comme suit:

La lutte féministe fut d'abord une lutte pour l'obtention du droit à l'instruction pour la femme, et cette lutte a été couronnée de succès à la fin du XIX^{ème} siècle, à peu près en même temps qu'en Europe centrale. Les femmes ont compris que l'éducation intellectuelle est la première condition du développement complet de l'être humain, aussi ont-elles mis tout en oeuvre pour avoir de bonnes écoles secondaires pour les jeunes filles. L'Université de Belgrade a toujours été ouverte aux femmes et elles ont terminé leurs études à cette université déjà vers la fin du siècle dernier. En 1902 l'Université de Zagreb ouvrit aussi sa porte aux femmes.

Il y a en Yougoslavie beaucoup de femmes dans toutes les professions mais elles n'ont pas le droit de vote et elles ne sont pas éligibles, ni au Parlement, ni municipalement. Malgré cela le mouvement féministe fait de grands progrès en Yougoslavie et des grandes associations ont été créées qui comprennent un nombre considérable de membres et qui étudient passionnément la question du droit de vote des femmes; elles sont toutes affiliées à l'Alliance Féministe. Ces associations féministes sont composées de femmes serbes, croates et slovènes avec des opinions politiques différentes et qui n'ont pas la même religion, ni le même alphabet. Elles ont vécu avant la guerre sous des conditions tout à fait différentes, mais malgré cela elles sont unies aujourd'hui dans une seule association féministe, ce qui est un succès immense. Elles n'ont pas encore pu convaincre les hommes de la justice de leurs revendications politiques. Certains d'entre eux ont parlé en assemblées publiques du suffrage féminin et ont même introduit dans leurs listes de candi-

dates aux élections municipales les noms des femmes, mais en général ils n'ont pas encore compris que la femme doit avoir le droit de vote, parce que c'est son droit et parce qu'elle pourrait aider efficacement au développement de la société et du pays. Mme. Vodvarka conclut en exprimant son espoir que les hommes de son pays et de tous les pays non affranchis comprendront enfin que le droit de vote est le droit de vivre et qu'on doit permettre aux femmes aussi de vivre en êtres complets.

En fin de séance, la résolution suivante a été adoptée pour être votée lors de la séance de clôture de la Conférence:

Résolution sur le Suffrage des Femmes.

La Conférence, après avoir entendu les représentantes des pays affranchis faire l'exposé des luttes qu'elles ont dû soutenir pour faire reconnaître l'égalité politique des sexes et indiquer les résultats obtenus dans les domaines juridiques, économiques et sociaux, demande aux femmes non affranchies d'employer parmi les méthodes qui ont réussi ailleurs, ceux des moyens énergiques susceptibles de s'adapter à leurs pays respectifs et les engage à soutenir le combat jusqu'au succès complet.

Resolution on Woman Suffrage.

The Conference, having heard from the representatives of the enfranchised countries of their struggle to obtain political equality, and also of the results they have achieved in the legal, economic and social domain, asks the women who are not yet enfranchised to choose from among the methods which have proved successful elsewhere, those energetic measures which they consider would meet conditions in their respective countries, and urges them to continue the fight until the final victory is won.

Frauenstimmrechtsresolution.

Nachdem die Konferenz von den Vertreterinnen der Länder mit Frauenstimmrecht gehört hat, auf welche Weise sie den Kampf geführt haben, um die politische Gleichberechtigung der Geschlechter zu erlangen und nachdem die Ergebnisse des Frauenstimmrechts auf gesetzlichem, wirtschaftlichem und sozialem Gebiet hervorgehoben worden sind, fordert sie die Frauen der Länder ohne Frauenstimmrecht auf, von den angegebenen Methoden, die sich im Ausland als erfolgreich erwiesen haben, diejenigen wirksamen Mittel anzuwenden, die ihrem Lande entsprechen und fordert sie auf, den Kampf bis zum vollständigen Sieg weiterzuführen.

Note: Le texte de cette résolution est celui qui a été définitivement adopté par la Conférence à la séance de clôture.

Meetings Publics.

au Schwurgerichtssaal, Hirschengraben, 13, et au Kirchgemeindehaus,
Hirschengraben, 50; Samedi 27 février à 20 heures.

Présidence:

Mme. A. Leuch (Lausanne), Présidente de l'Association suisse
pour le Suffrage féminin.

Mlle. Gourd (Genève), Membre du Comité Central de l'Association
suisse pour le Suffrage féminin.

Vu l'affluence à ce meeting public, la salle du Schwur-
gericht fut trop petite, malgré ses 600 places, si bien qu'un
second meeting simultané dut être organisé immédiatement
dans une salle voisine, meeting auquel les conférencières eurent
l'amabilité de prendre la parole une seconde fois.

Oratrices: Frau Dr. R. Schudel-Benz (Zurich), Directrice de l'Ecole
Individuelle: "Questions constitutionnelles fédérales".

Mrs. Corbett-Ashby (Londres), Présidente de l'Alliance
Internationale pour le Suffrage des Femmes: "La démoc-
ratie et le suffrage féminin".

Mme. C. Brunschvicg (Paris), Sous-Secrétaire d'Etat au
Ministère de l'Education Nationale: "Y a-t-il place pour
des femmes dans le gouvernement d'un pays?"

Mme. M. Thibert (Genève), du Bureau International du
Travail: "Chômage et travail féminin".

Mrs. Bakker van Bosse (La Haye), Avocate, Membre
de l'Assemblée Provinciale: "Solidarité Internationale".

Mme. Leuch et Mlle. Gourd, qui présidèrent chacune un
de ces meetings, présentèrent à leurs auditoires les oratrices,
ainsi que Miss M. A. Craig Mc Geachy, déléguée du Secrétariat
de la Société des Nations qui apporta les meilleurs vœux du
Secrétaire Général à la Conférence.

Frau Dr. Schudel-Benz (Zurich) skizziert die Ent-
wicklung der schweizerischen Demokratie im Rahmen der Ver-
fassungsgeschichte. Inmitten von grossen Mächten gelegen, de-

ren Geschehnisse sich schicksalbestimmend auf die europäische
Gesamtheit auswirken, bleibt die Schweiz nicht unberührt von
den treibenden Ideen und wirkenden Kräften in den Nachbar-
staaten. Frau Dr. Schudel erwähnt u. a. den Kampf der Städte
und der Bauern gegen die Territorialpolitik der zu Fürsten em-
por gestiegenen Feudalherren, ein Kampf, der zur Gründung
der Schweizerischen Eidgenossenschaft führte und erinnert an
Reformation und Gegenreformation, die auch die Schweiz in
zwei konfessionelle Lager gespalten haben. Trotz der fremden
Einflüsse weist aber die Geschichte der Schweiz stark persönli-
che Züge auf. In einer Reihe von kühnen Entschlüssen und zu-
gleich in einem besonnenen Festhalten an der Tradition äussert
sich die Originalität im schweizerischen Werden und Wachsen.
Frau Dr. Schudel gibt einen Ueberblick über die Entwicklung
der Eidgenossenschaft von deren Gründung im Jahre 1291,
über die grossen Freiheitskämpfe und die verschiedenen Bünd-
nis- und Verfassungsänderungen hinweg zur heutigen demo-
kratischen Staatsform. Frau Dr. Schudel betont, dass, wenn
auch seit drei Jahrhunderten die grossen Kriege der Eidgenos-
senschaft verstummt sind, sie doch, wie zur Zeit des grössten
Tatendranges, des Mutes bedarf, um als eine der ältesten Repu-
blikan Europas ihren Ruhmestitel als Demokratie zu verdienen.
Anlässlich der 600-Jahrfeier des ewigen Bundes legten auch die
Schweizerfrauen den Bundesschwur ab und es wird zu dem
Lebenszweck der modernen Eidgenossenschaft gehören, die
Frauen nicht nur bei Zentenarfeiern heranzuziehen, sondern
ihnen, wie es im Wohlfahrtsstaate möglich sein sollte, zu einer
wirklichen Teilnahme am Staatsleben zu verhelfen, denn eine
Staatsform der Ordnung und Gesittung ist nur dann erfüllt,
wenn das ganze Volk an den bürgerlichen Rechten und
Pflichten teilnimmt.

Mrs. Corbett-Ashby (Londres) beginnt ihre Anspra-
che mit einem Gruss an die tapfern Schweizerfrauen, die noch
für ihre staatsbürgerlichen Rechte zu kämpfen haben. Die
Konferenzteilnehmer sind zusammengekommen zur Diskussion
der wichtigsten Frage der Welt, der Erhaltung des Friedens
und der Demokratie. Sie glaubt dass die vollverantwortliche,
staatsbürgerliche Mitarbeit der Frauen unentbehrlich ist, um
die Menschheit vor Krieg und Gewaltherrschaft zu schützen.
Die Frauen sind die natürlichen Hüterinnen des Lebens: sie
sind aus Instinkt wie aus Einsicht Pazifistinnen und Individua-
listinnen und deshalb die gegebenen Vertreterinnen der Demo-
kratie, die sowohl Fascismus als auch Kommunismus ablehnen.
Keine Demokratie kann aber wirklich lebendig sein, wenn in

ihr nicht auch die Frauen die gesetzliche, politische und wirtschaftliche Gleichberechtigung haben, Mrs. Corbett-Ashby anerkennt dankbar die Arbeit des Völkerbundes und des Internationalen Arbeitsamtes im Interesse der politischen und wirtschaftlichen Gleichberechtigung der Frau, ist aber überzeugt davon, dass diese Bemühungen nur dann Erfolg haben werden, wenn die Frauen selbst sich leidenschaftlich für ihre Befreiung einsetzen. Auf die Dauer werden die Männer dem ernstesten Willen ihrer Mütter, Frauen und Schwestern nicht widerstehen können, umsomehr als dieser Wille im Gefühl für Gerechtigkeit und Liebe zum eigenen Volk und zur Menschheit wurzelt. Die Demokratie ist die einzige Regierungsform, welche die Freiheit der Persönlichkeit, der Religion, der Anschauung, Gerechtigkeit für die Minderheiten, freundschaftliche Zusammenarbeit der Nationen, ohne Unterschied von Glauben, Farbe und Rasse, ermöglicht.

Mme. Brunshvicg (Paris) estime qu'il est piquant que ce soit une Française qui vienne parler de la place des femmes dans le Gouvernement, alors que dans son pays, s'il en est quelques-unes au pouvoir, la grande masse d'entre elles ne possèdent pas encore leurs droits politiques. Cette situation paradoxale impose aux femmes sous-secrétaires d'Etat une double responsabilité: d'abord celle d'accomplir un travail professionnel consciencieux, et ensuite d'avoir toujours présente à l'esprit la situation de leurs concitoyennes qui ne sont pas encore électrices.

Mme. Brunshvicg rappelle comment le Gouvernement français désigna trois femmes comme sous-secrétaires d'Etat: Mme. Joliot-Curie, à qui venait d'être attribué le prix Nobel; Mme. S. Lacore, ancienne institutrice, à qui incombait la tâche de la protection de l'enfance; et elle-même, que ses fonctions amènent à s'occuper de la situation de l'enfance en âge scolaire. Une des premières questions dont elle a eu à s'occuper a été celle de l'alimentation de l'enfance et, ayant constaté qu'un grand nombre d'enfants étaient sous-alimentés, elle a fait ouvrir de nombreuses cantines scolaires (1200 depuis le mois de janvier 1937), ce qui représente la distribution de repas nourrissants à 150,000 enfants, soit qu'ils habitent trop loin de l'école pour rentrer chez eux au milieu du jour, soit que leurs parents ne puissent pas les nourrir suffisamment.

Il rentre également dans les attributions de Mme. Brunshvicg de s'occuper de l'enfance déficiente, soit des enfants qui, sans être complètement anormaux, sont cependant retardés dans leur développement, et qu'une éducation et un

enseignement technique appropriés peuvent mettre à même de faire face à la vie.

De même, et de concert avec son collègue, Ministre de la Justice, Mme. Brunshvicg a dû s'occuper de l'enfance délinquante et de l'enfance en danger moral, qui trop souvent est contaminée par son milieu et son éducation. L'on s'occupe actuellement de préparer un nouveau corps enseignant qui sera chargé spécialement de l'éducation de ces enfants-là.

Enfin, Mme. Brunshvicg a également la responsabilité de l'orientation professionnelle des jeunes filles et a beaucoup travaillé en faveur de l'accès des femmes aux fonctions publiques, agissant de toutes ses forces pour que les femmes possédant les mêmes diplômes que les hommes puissent arriver aux mêmes postes qu'eux. C'est donc là une tâche tout à fait féministe qu'elle accomplit.

Une évolution sérieuse et importante, dont les femmes ne peuvent que se féliciter, se manifeste actuellement. Mme. Brunshvicg souhaite aux femmes suisses de pouvoir suivre la même voie et les conjure avant tout d'avoir confiance en elles-mêmes et de se libérer du préjugé selon lequel les femmes ne sont propres qu'à certaines activités, et les hommes à d'autres, mais de se persuader au contraire que, dans la société comme dans la famille, hommes et femmes sont faits pour se compléter, et que par conséquent une femme qui entre dans la vie publique ne prend pas la place d'un homme.

Mme. M. Thibert (Bureau International du Travail) remplaçant M. Maurette empêché de se rendre à l'invitation de l'Alliance, rappelle qu'elle eut déjà, il y a quatre ans à Marseille en 1933, l'occasion de parler devant cette association du sujet choisi pour la causerie.

Dans l'espace de quatre ans, l'atmosphère générale s'est considérablement renouvelée; il est donc possible d'envisager actuellement la situation sous un tout autre aspect. En 1933, le monde était en pleine crise, une crise qui, par ses dimensions et par sa gravité, causait une sorte de désespérance si bien que, à défaut des moyens capables de maîtriser la crise, un expédient de fortune était souvent suggéré par une partie de l'opinion publique et mis à l'essai en certains pays: la restriction légale de l'emploi salarié des femmes.

Maintenant, non seulement plusieurs pays ont abrogé les mesures prises mais certains Etats ont formé des commissions pour étudier la situation des travailleuses et chercher les moyens de l'améliorer en rapport avec la situation générale du pays.

D'autre part, la main-d'oeuvre féminine qualifiée est vivement recherchée et sa rareté — en partie conséquence du découragement que les mesures précédentes avaient provoqué à l'égard de la formation professionnelle des jeunes filles — est devenue une gêne pour la reprise de l'activité économique.

La conférencière s'essaye à tirer de l'évolution des événements durant la crise et à sa suite des enseignements sur deux points: nécessité, pour les femmes d'acquérir une bonne formation professionnelle, facteur de stabilité de leur emploi et de valorisation de leur travail; nécessité d'améliorer la rémunération du travail féminin pour empêcher que la femme ne soit un élément de concurrence déloyale sur le marché de l'emploi et, à cette fin, nécessité d'une organisation professionnelle généralisée de toutes les travailleuses.

Elle montre ensuite quelle fut l'attitude de l'Organisation internationale du Travail à l'égard de l'emploi des femmes pendant la crise: parfaite égalité de traitement entre les deux sexes dans les moyens proposés par la Conférence pour lutter contre le chômage et pour alléger le sort des chômeurs (notamment allusion à l'adoption de la recommandation sur le chômage des jeunes gens des deux sexes à l'occasion de laquelle des mouvements d'opinions divers s'étaient produits autour de la Conférence.)

Sur le plan des études, le Directeur du Bureau, dans ses rapports à la Conférence, M. Maurette, les spécialistes des problèmes du chômage et du travail des femmes s'efforcèrent, à maintes reprises, d'écarter les préjugés et de faire réfléchir à l'inutilité et mêmes aux inconvénients des mesures restrictives du travail des femmes préconisées par certains comme un remède au chômage.

Enfin, lorsque la question du statut légal des femmes fut soulevée devant la Société des Nations par une initiative qui eut son origine dans les démarches de certaines associations féminines, et que l'examen du statut des travailleuses fut demandé à l'Organisation internationale du Travail, le Directeur du Bureau international du Travail, allant bien au delà du vœu exprimé à cet égard par la Société des Nations et par les associations féminines elles-mêmes, proposa, et son Conseil d'administration accepta, que le Bureau entreprît une double série d'études: d'une part sur le statut légal des travailleuses et, d'autre part, sur leur situation économique. Il y travaille. Dans la seconde série d'études, les problèmes relatifs au chômage des femmes, à la formation professionnelle des femmes et à leur rémunération auront une place primordiale.

Frau Dr. Bakker van Bosse (Le Haye) betont, daß es nicht leicht sei, zur Zeit der Völkerbundskrise über „Internationale Solidarität“ zu sprechen, dass der Kampf um die Anerkennung derselben aber dennoch weiter geführt werden müsse. Schon im Kriege erkannte man, dass die Menschheit ein Ganzes ist und dass, wenn ein Teil in den Krieg geschleudert wird, alle andern mit hineingezogen werden. Holland und die Schweiz blieben damals verschont, doch darf man sich nicht dem Glauben hingeben, dass sich dieses Wunder wiederholen wird. Die Gründung des Völkerbundes war die „de jure“ Anerkennung der Internationalen Solidarität, aber es fehlte dazu die innere Bereitschaft, die Anerkennung durch das Herz, weshalb wir heute erleben müssen, dass die Völker sich in die Autarkie zurückziehen. Es ist ein Gesetz, dass eine neue Wahrheit stets nur durch die Preisgabe eines alten Wahnes erkaufte wird. Die Natur dieses Opfers liegt auch im Völkerbund und die Völker müssen zum Bewusstsein gebracht werden, dass sie auf ihren „sacro egoismo“, ja auf ihre eigene Ruhe, zu verzichten haben, wenn es gilt, die Menschheit vor den Greueln eines neuen Krieges zu bewahren. Hierzu braucht es aber eben die Anerkennung der internationalen Solidarität durch das Herz und da setzt die Arbeit der Frau ein, die noch ein Argument mehr hat für die Vermeidung des Krieges: ihr Heim und vor allem ihr Kind. Alle Mütter aller Völker dürfen für ihre Kinder Schutz und die Möglichkeit der Entwicklung verlangen. Heute müssen die Mütter ihre Kinder in eine Welt hinausziehen lassen, die im grellsten Widerspruch zu ihrer Auffassung von internationaler Solidarität steht und deshalb ist es Aufgabe einer jeden Frau, an deren wirklichen und inneren Anerkennung mitzuarbeiten.

Frau Dr. Bakker-van Bosse geht über auf den Begriff der Demokratie als den Ausdruck der Solidarität innerhalb eines Volkes. Eine wunde Stelle gibt es in der Demokratie: sie hat immer wieder die Gleichheit aller Volksgenossen betont und damit den Eindruck begründet, es handle sich hier um eine mechanische Gleichheit und nicht um eine funktionelle, organische, wie es sein soll. Frau Dr. Bakker erwähnt das Gleichnis Aesops: die Glieder und Organe eines Körpers haben zwar alle unter sich verschiedene Funktionen, aber nur, wenn sie diese richtig erfüllen, kann der Körper gesund erhalten bleiben. Dasselbe gilt für die Völker mit ihren verschiedenen Schichten und Rassen. Aber damit sie ihre Funktionen richtig ausfüllen können, müssen sie ihre freie Entwicklung haben, ohne diese kann auch der Menschheitskörper nicht gesund sein.

Während des Krieges haben holländische und schweizerische Frauen Kinder aller Nationen bei sich aufgenommen. Sie sahen, dass die Kinder hungerten und darben und sie sind einer Verpflichtung aus Barmherzigkeit nachgekommen. Die Ausübung solcher Barmherzigkeit an den Menschen schlechthin, ohne Frage nach ihrer Herkunft und Zugehörigkeit, beweist das Vorhandensein des echten Solidaritätsgedankens in den Menschen. Im grossen Krieg, im Schützengraben, drang die Erkenntnis durch: „ein jeder Toter trägt des Bruders Angesicht.“ Wahre und echte internationale Solidarität ist die, dass wir nicht nur in jedem Toten, sondern vor allem in jedem Lebenden, ungeachtet seiner Nationalität und Rasse, des Bruders Angesicht erblicken.

Troisième Séance

à l'Hôtel Bellerive, Dimanche, 28 février 1937, à 10 heures.

Présidence: Mlle. E. Gourd, Secrétaire correspondante à l'Alliance Internationale, Genève.

Rapporteur: Mme. A. Z. Szlagowska, Membre du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale, Varsovie.

"Le travail féminin et le chômage."

Cette question à discuter ayant attiré une affluence considérable de participantes, les sujets prévus pour trois tables seulement ont dû être dédoublés et répartis comme suit:

Discussion par groupes:

- a) *Présidence:* Sénateur F. Plaminkova (Prague).
Les conséquences économiques du traitement inégal des deux sexes sur le marché du travail.
- b) *Présidence:* Mme. C. Brunschvicg (Paris).
Le travail de la femme mariée.
- c) *Présidence:* Frl. Dr. D. Schmidt (Berne).
Comment assurer aux femmes au point de vue légal comme dans la pratique, l'égalité en matière de préparation professionnelle.
- d) *Présidence:* Mlle. M. Atanatskovitch (Belgrade).
L'égalité des salaires.
- e) *Présidence:* Mlle. M. Ginsberg (Genève).
Problèmes pratiques connexes à celui du travail féminin: charges de famille, salaires d'appoints, etc.
- f) *Présidence:* Mme. M. Thibert, B. I. T. (Genève).
Le rôle des organisations professionnelles à l'égard du travail féminin.

Les discussions autour des "round tables" étant terminées, les conclusions auxquelles est arrivé chaque groupe ont été résumées de la façon suivante par les présidentes des tables.

Senator F. Plaminkova resümiert ihre Gruppendiskussion über das Thema: „Die wirtschaftlichen Folgen der ungleichen Behandlung der Geschlechter auf dem Arbeitsmarkt“ wie folgt:

Nach einer Einführung in das zu behandelnde Gebiet durch Frau Plaminkova konzentrierte sich die Diskussion auf drei besonders wichtige Punkte, die von Frau Thurnau wie folgt formuliert wurden:

I. Die Gesetze und Dekrete mit ihrem Arbeitsverbot für die Frau in gewissen Perioden ihres Lebens (Mutterschaft) und zu bestimmten Tageszeiten (Nachts und Samstag-Nachmittag, etc) und der Ausschluss von einzelnen Tätigkeiten überhaupt, schaden der Frau auf dem Arbeitsmarkte. Infolge dieser Vorschriften kann die Frau nicht in gleichem Masse wie der Mann gebraucht werden und die Ausübung gewisser Berufe kommt für sie gar nicht in Frage, wie z. B. bei der ununterbrochenen Arbeit, bei der Arbeit, die nicht während des Tages erledigt werden kann, weiter bei Tätigkeiten, die den Aufenthalt in Arbeitsstätten (Bergwerk) voraussetzen, die der Frau verboten sind oder solche, bei denen gesundheitsschädigende der Frau verbotene Stoffe Verwendung finden.

II. Die Gruppe ist für einen positiven Ausbau des Arbeitsschutzes für die Frau und formuliert diesen wie folgt:

- a. Verbesserung der hygienischen Arbeitsverhältnisse,
- b. Zusicherung von gleichem Lohn für gleiche Arbeit für Mann und Frau, damit ihr die nötigen Mittel zur Verfügung stehen, um sich physisch auf der Höhe zu halten,
- c. Ausbau der gesundheitlichen Erziehung der Frau, damit diese sich selbst gegen schädliche Einflüsse gewisser Arbeiten zu schützen weiss.

III. Die Gruppe ist gegen die Anwendung internationaler Arbeitsschutzbestimmungen für die Frau, da diese internationalen Konventionen auch für diejenigen Länder bindend sind, in welchen die Frauen sich selbst zu schützen wissen und durch solche Gesetze nur in ihrer wirtschaftlichen Freiheit unnötig behindert sind. Diejenigen Länder, die für die Frauenarbeit besondere Schutzbestimmungen aufstellen wollen, haben die Möglichkeit, dies auf nationalem Boden zu tun.

Mme. C. Brunshvicg, résumant les débats sur la question encore si discutée du travail de la femme mariée, émet d'abord à titre d'introduction quelques considérations sur la nécessité de l'exercice d'une profession pour le développement harmonieux des capacités de la femme, relevant que la jeune fille se préparera moins bien à cette profession si elle sait que la pratique lui en sera interdite dès le jour de son mariage, ce qui entraînera forcément un abaissement

du niveau du travail féminin. Le droit au travail de la femme mariée est un principe auquel on ne s'attaque que pour des raisons d'opportunité, et sans apporter pour cela un remède au chômage, puisque la femme que l'on prive de son poste ne peut certes pas être toujours remplacée par un homme chômeur, alors qu'au contraire, obligée de se restreindre, elle retirera elle-même du travail à d'autres femmes. Et dans combien de ménages le gain de la femme n'est-il pas nécessaire? Et même s'il ne l'est pas, l'indépendance économique de la femme mariée est une garantie de son indépendance individuelle.

A ces considérations, plusieurs participantes de divers pays (Pologne, Allemagne, Suisse, France) ont apporté l'appui de leurs expériences. L'idée des allocations familiales ayant été jetée dans le débat comme un moyen encourageant la femme à rester sans inconvénient économique à son foyer, une opposition assez intéressante à signaler s'est produite et a été concrétisée dans la déclaration très nette de Mme. Andrée Lehmann (Paris) qui a demandé que l'on n'envisage pas toujours ce problème du point de vue familial uniquement, mais aussi de celui de la profession: l'ouvrière ne pourra jamais aspirer à une meilleure situation et à un meilleur salaire si elle sait qu'elle devra quitter son travail une fois mariée; les allocations qui peuvent être un remède du point de vue de la famille ne le sont pas du point de vue de l'activité professionnelle féminine.

Frl. Dr. Schmidt résumiert die Diskussionen ihrer Gruppe, die sich mit der Berufsausbildung und Berufsberatung der Frauen befasste, welche mit Stolz festgestellt hat, dass in der Schweiz die Frauen zu fast allen Schulen, Universitäten und andern Bildungsanstalten zu den gleichen Bedingungen Zutritt haben wie die Männer. Die Gruppe hat sich gefragt, ob der für die Berufsberatung und Berufsausbildung vorgesehene Teil der Resolution nachteilige Folgen für die Schweiz oder irgend ein anderes Land haben könnte und ist zu dem Schluss gekommen, dass diese Frage allgemein verneint und angenommen werden kann, dass ein solcher Passus nur nützlich sein wird.

Die Gruppe hätte gerne gesehen, wenn die Resolution erweitert worden wäre um eine Erklärung, die dahin geht, dass trotz der schlechten beruflichen Erwerbssaussichten eine gute berufliche Ausbildung für alle Frauen wünschenswert ist. Kommt eine spätere Ausübung nicht in Frage, so liegen doch in der Berufsausbildung so viele erzieherische Elemente und Elemente der Charakterbildung, dass sie für die allgemeine Hebung des

Frauengeschlechts zu begrüßen ist. Da die Zeit fehlte und die Gruppe es nicht für möglich hielt, einen so wichtigen Punkt in einer Resolution nur eine Stunde vor deren öffentlichen Annahme zu beschliessen, verzichtete sie darauf, in diesem Punkt einen Antrag zu stellen.

Die Gruppe prüfte sodann die Frage der praktischen Ausbildungsmöglichkeiten in Industrie, Handwerk, Handel und in allen übrigen Berufen und wünschte, dass diese den Frauen gleichermassen wie den Männern zugänglich gemacht würden. Speziellen Wert legte die Gruppe auf den Vorschlag, in der zu fassenden Resolution zum Ausdruck zu bringen, dass die Berufsberatung besonders auch für Mädchen ausgebaut und auf alle Fälle für Frauen in die Hände von Frauen gelegt werden sollte.

Die Gruppe hält die Methode, an einem grossen Kongress für die Beratung von Resolutionen eine Gruppendiskussion durchzuführen, für gut. Sie findet aber, dass einer solchen Diskussion mehr Zeit, d. h. bei ähnlicher Aufgabe wie der ihr vorliegenden, mindestens zwei Stunden, eingeräumt werden sollte.

Mlle. M. Atanatskovitch résume ainsi la discussion qui a eu lieu dans son groupe sur l'égalité des salaires: "Après que l'on ait constaté que l'on tend toujours à diminuer la rétribution du travail féminin, les causes de cette tendance ont été examinées. Les autorités officielles (communes, Etats) sont coupables d'avoir donné le mauvais exemple de baisser les salaires féminins, exemple qui a été fatalement suivi par les entreprises privées.

Les bas salaires féminins exercent une influence néfaste, soit sur le travail de la femme à titre individuel, soit collectivement sur l'économie nationale et internationale, et les hommes, en suivant cette politique de rétribuer de façon inférieure le travail féminin, ont agi à l'encontre de leurs intérêts. En effet, l'on peut constater que l'on a commencé à rechercher la main d'oeuvre féminine de préférence à la main d'oeuvre masculine parce qu'elle est moins rétribuée, et les cas ne sont pas rares où l'on voit la femme occupant un poste mal payé et l'homme obligé de rester au foyer pour s'occuper du ménage et garder les enfants.

Un autre résultat fâcheux des bas salaires féminins est la réduction de la capacité d'achat, ce qui est néfaste à l'économie générale. En outre, la qualité du travail en souffre; le rendement est diminué, etc. Aussi ce groupe a-t-il appuyé forte-

ment le principe du droit au travail égal pour la femme et pour l'homme, et celui des salaires proportionnés, pour les deux sexes, à leurs capacités et à leur formation professionnelle, demandant que l'on exige des Gouvernements et des Parlements que ce principe soit reconnu dans la législation. D'autre part, et pour qu'il puisse être mis en pratique, il est nécessaire que les femmes adhèrent aux organisations professionnelles et syndicales, et les associations féministes devraient faire une propagande intensive à cet effet. L'on a constaté que, si les organisations professionnelles ne défendent pas suffisamment les intérêts féminins, c'est que dans beaucoup de pays un grand nombre de femmes ne sont pas encore organisées. Ceci, d'une part parce qu'elles sont surmenées par leur double tâche professionnelle et ménagère, et d'autre part parce que l'on n'a pas su éveiller leur intérêt pour ces organisations et attirer leur attention sur tous les avantages qu'elles pourraient retirer de leur adhésion.

Ce groupe a également insisté sur la nécessité d'influencer dans ce sens la jeunesse des deux sexes et de lui inculquer de bonne heure le principe de l'égalité entre l'homme et la femme au point de vue du travail et de sa rétribution."

Mlle. M. Ginsberg, résumant la discussion qui a eu lieu dans son groupe, demande que l'on incorpore dans la résolution qui sera votée sur le travail féminin le principe que toute femme a droit au travail, quel que soit ce travail. Ce principe n'est pas assez connu, et c'est pourquoi le groupe a proposé qu'on le répande dans une large mesure par tous les moyens possibles, par ex. au moyen d'un tract qui pourrait servir de base de discussion dans les écoles, les organisations professionnelles, les syndicats, etc.

Ce groupe a insisté sur le fait que toutes les femmes ont droit au travail, même celles qui, disposant de ressources suffisantes, n'auraient pas besoin de travailler pour vivre, si elles se sentent une vocation et le désir de développer leurs capacités. Mais ceci à une condition, c'est que ces femmes privilégiées n'acceptent en aucun cas un salaire inférieur à celui qu'exigerait une femme qui a besoin de son gagne-pain; celles qui le font, en effet, nuisent à la collectivité et sont en grande partie responsables des bas salaires payés aux femmes.

Une autre question intéressante discutée dans ce groupe a été celle-ci: Une femme que talonne la nécessité de gagner peut-elle, malgré ces principes, accepter un poste mal rétribué? Il est évidemment difficile de l'en empêcher, mais il faut qu'elle ait conscience, en ce faisant, de nuire ainsi à la collectivité; il

faut aussi qu'elle se rende compte que la qualité, comme le rendement de son travail, en souffriront.

Le groupe a été d'avis que les organisations féminines doivent travailler en collaboration plus étroite avec les syndicats, et qu'il est du devoir de celles qui sont à l'avant-garde du mouvement d'entrer en pourparlers avec les syndicats à cet effet.

Mme. M. Thibert donne le résumé suivant:

"Dans cette discussion, les points de vue ne se sont pas opposés, mais tous ont collaboré pour une classification des idées et leur meilleure expression.

Le groupe a tout d'abord constaté que les bas salaires des femmes sont le motif qui les a fait considérer souvent comme un élément de concurrence déloyale sur le marché de l'emploi et qui a amené certains à désirer des mesures restrictives de cet emploi. Il faut donc améliorer les salaires féminins, mais la travailleuse isolée ne peut rien pour remédier à cette situation; elle ne peut que subir le salaire qui lui est offert. Le groupement, c'est-à-dire l'organisation professionnelle, est donc nécessaire pour obtenir une amélioration de la situation des travailleuses et supprimer la concurrence des sexes sur le marché de l'emploi.

Sur la proposition de l'un de ses membres, le groupe a tenu à exprimer la conviction que, étant donné les interactions qui existent entre les économies nationales, l'organisation professionnelle est indispensable sur le plan international comme sur le plan national.

Les organisations syndicales ne peuvent agir pour les femmes si celles-ci ne coopèrent pas massivement à leur activité, car s'il reste en dehors des organisations un grand nombre d'individus qui acceptent des conditions inférieures aux conditions convenues dans les accords conclus par les organisations, ces accords sont sans force pratique.

Le premier devoir d'une Conférence d'éducation féminine est donc de faire un pressant appel à toutes les femmes occupées professionnellement pour que chacune s'approche de l'organisation qui peut le mieux défendre ses intérêts. Il a été demandé par l'un des membres d'insister sur l'urgence de cet appel.

Par ailleurs, quelqu'un s'inquiéta du choix à faire entre les organisations professionnelles. Le groupement a reconnu qu'il existait des formes très diverses d'organisations professionnelles. Il ne s'est prononcé pour aucune forme spécialement, mais à l'unanimité il a voulu insister sur le fait que les femmes ne devraient pas seulement adhérer à une organisation capable de

défendre leurs intérêts, mais qu'elles devaient y être réellement actives et y prouver leur compréhension des intérêts communs à tous les membres de la profession. Il a été reconnu que si les organisations mixtes n'avaient pas toujours suffisamment défendu les intérêts des femmes, ceci était dû à la propre passivité de celles-ci. Cependant, comme il peut se faire que les femmes aient des intérêts spéciaux à faire reconnaître sur le terrain professionnel, il peut sembler utile qu'au sein des organisations mixtes, elles gardent entre elles certains contacts, ne serait-ce que pour promouvoir la propagande à l'égard des travailleuses non encore organisées. La forme d'organisation professionnelle la plus profitable aux intérêts légitimes des travailleuses semble donc résider dans l'organisation au sein des associations mixtes, en y maintenant la solidarité féminine sans nuire à une solidarité professionnelle franche et loyale, en pleine égalité de droit et de responsabilité, entre membres des deux sexes de l'Association."

Dans la discussion qui a suivi, Mme. Maria Vérone indique que la crise sert de prétexte pour interdire aux femmes les emplois supérieurs, tout en les laissant accomplir les travaux mal rétribués. Après la guerre, alors que les hommes faisaient défaut, on a appelé les femmes dans les administrations publiques ou privées, leur promettant même l'accès aux postes de direction; on leur a également permis d'exercer des professions libérales. Et voici que brusquement on déclare que l'on n'a plus besoin de leurs services. La crise semble un excellent prétexte pour éliminer peu à peu les femmes des fonctions qu'elles occupaient depuis plusieurs années. Ce que l'on veut en réalité, c'est maintenir les travailleuses dans une situation inférieure et les empêcher de progresser. La question qui se pose à propos du travail féminin est de la plus haute importance, et Mme. Vérone demande à Mme. Thibert d'attirer tout spécialement l'attention du B. I. T. sur ce sujet.

A la fin de la séance la résolution suivante fut votée pour être présentée à la séance de clôture de la Conférence:

Résolution sur le travail des femmes.

Fidèle au principe du droit imprescriptible pour toute femme, mariée ou célibataire, d'avoir les mêmes possibilités d'éducation et le même accès au travail professionnel que les hommes, et aux mêmes conditions.

La Conférence

- I. constate la perte que fait la collectivité en excluant les femmes des postes comportant des responsabilités, et cela aussi bien dans le champ du travail manuel que dans celui du travail intellectuel.

- II. constate la perte subie par les femmes aussi bien moralement que matériellement, par une limitation du droit au travail rémunéré;
- III. constate le fait que les bas salaires payés aux femmes ne leur permettent pas généralement un niveau de vie normale, et qu'ils contribuent en outre à l'abaissement des salaires en général;
- IV. constate qu'enlever un emploi à une femme pour le donner à un homme n'est en aucune façon une solution au problème du chômage, mais constitue seulement un décalage;
- V. constate que l'exclusion des femmes mariées du travail rétribué a pour résultat inévitable de saper toute la situation économique de la femme qui travaille;
- VI. Reconnaissant la nécessité d'une organisation professionnelle efficace sur le terrain national et international,

La Conférence

- I.a. demande que toutes les écoles, collèges, universités et autres établissements d'enseignement soient ouverts aux femmes exactement aux mêmes conditions qu'aux hommes et avec la participation égale des deux sexes dans le corps enseignant et que les mêmes diplômes soient accordés aux femmes et aux hommes;
- b. demande que la préparation professionnelle au commerce, aux métiers, à l'artisanat, etc. soit ouverte aux femmes aux mêmes conditions qu'aux hommes et que les mêmes diplômes leur soient accordés;
- c. demande que l'orientation professionnelle soit développée et ceci pour les deux sexes, auxquels elle doit être accessible aux mêmes conditions. L'orientation des jeunes filles devrait être confiée à des femmes;
- II. demande que toutes les possibilités de travail, postes supérieurs et de responsabilité y compris, soient ouvertes aux femmes, mariées ou célibataires, et cela aux mêmes conditions de salaires et d'avancement que pour les hommes.
- III. déclare qu'il est urgent que toutes les femmes exerçant une activité retribué appartiennent aux organisations professionnelles et y travaillent activement aux intérêts communs des membres de leur profession dans l'égalité de droits et de responsabilité avec leur camarades de travail, tout en maintenant entre elles à l'intérieur des organisations mixtes les contacts nécessaires pour attirer plus fortement à l'organisation toutes les travailleuses et y faire reconnaître leurs intérêts particuliers.
- IV. demande qu'une action de propagande soit entreprise aussi bien auprès de la jeunesse que dans l'opinion publique générale par les moyens les mieux appropriés dans chaque pays.

Resolution on Women's Work.

Faithful to the principle that every woman, married or unmarried, has an imprescriptable right to the same educational facilities and the same access to professional work as a man under the same conditions.

The Conference

- I. recognising the loss to the community by the exclusion of women from responsible posts both manual and intellectual;

- II. recognising the loss, both moral and material, which women suffer from a limitation of their right to take paid work;
- III. Recognising the fact that the low wages paid to women do not as a rule allow of a normal standard of life, and that moreover they lead to a general lowering of wages;
- IV. recognising that to take employment from a woman in order to give it to a man is no solution of the problem of unemployment, but merely shifts its incidence;
- V. recognising that the exclusion of married women from paid work has the inevitable result of undermining the whole economic position of the working woman;
- VI. recognising the necessity of effective professional organisation, both nationally and internationally.

The Conference

- I.a. demands that all schools, colleges, universities and other educational establishments shall be open to women upon exactly the same terms as to men, and that both sexes shall have an equal right to the same diplomas and to employment on the teaching staff;
- b. demands that technical and specialised training for commerce, trades, handicrafts and other professions shall be open to woman under the same conditions as to men, with the same diplomas;
- c. demands that vocational guidance for both sexes shall be developed, and shall be available for men and women under the same conditions; vocational guidance for young girls shall be placed in the hands of women;
- II. demands that all forms of work, including the higher and responsible posts shall be open to women, married or unmarried, under the same conditions of salary and promotion as for men;
- III. All women engaged in paid work shall belong to professional organisations and shall work, within these, for the common interests of the members of their professions having the same rights and responsibilities as their male colleagues; they shall also maintain close contact between themselves, within the framework of these mixed organisations, thus offering a stronger attraction to all women workers to join such organisations by ensuring that their special interests shall be recognized;
- IV. A propaganda campaign shall be undertaken both amongst young people and also with regard to public opinion, the methods employed to be those best suited to each country.

Resolution zur Frauenarbeit.

Getreu dem Prinzip, dass jeder Frau, sei sie verheiratet oder ledig, das Recht auf Zutritt zu beruflicher Arbeit zu gleichen Bedingungen wie dem Manne zusteht,

stellt die Konferenz fest:

- I. dass es für die Allgemeinheit einen Verlust bedeutet, wenn sie die Frauen von den verantwortlichen Stellen ausschliesst und zwar sowohl auf dem Gebiete der manuellen, als auch der geistigen Arbeit;

- II. dass es für die Frauen sowohl moralisch als auch wirtschaftlich einen Verlust bedeutet, wenn sie allmählich aus der bezahlten Arbeit verdrängt werden;
- III. dass die niedrigen Frauenlöhne die Frauen ungewollt zu untauglicheren Konkurrentinnen auf dem Arbeitsmarkt machen und eine allgemeine Senkung der Löhne und damit der Lebenshaltung aller herbei führen;
- IV. dass das Vorgehen, der Frau die Arbeit zu entziehen, um sie einem Manne zu übertragen, in keiner Weise der Lösung der Arbeitslosenfrage dient, sondern nur eine Arbeitsverschiebung bedeutet;
- V. dass der Ausschluss der verheirateten Frau aus den Berufen, für die sie besonders ausgebildet ist, dazu führen muss, ihre wirtschaftliche Stellung zu unterhöhlen;
- VI. dass die Notwendigkeit einer wirksamen Berufsorganisation sowohl auf nationalem, wie auf internationalem Gebiete vorhanden ist;

fordert die Konferenz:

- I. a. dass alle Schulen, Universitäten und andern Lehranstalten den Frauen unter völlig gleichen Bedingungen wie den Männern offen stehen, dass ihnen auch die gleichen Schlusszeugnisse (Diplome) unter gleichen Bedingungen erteilt werden und dass im Lehrkörper männliche und weibliche Kräfte gleichermassen vertreten sein sollen;
- b. dass ihnen auch alle beruflichen Ausbildungsmöglichkeiten im Gewerbe, Handel, Verkehr und Verwaltung und in allen übrigen Berufen offenstehen und dass ihnen auch hier die gleichen Zeugnisse (Diplome) wie den Männern erteilt werden sollen;
- c. dass die Berufsberatung ausgebaut werden soll. Sie soll beiden Geschlechtern gleichermassen offen stehen und für die Mädchen von Frauen ausgeübt werden,
- II. dass alle Arbeitsplätze, die nöheren und verantwortungsvollen Posten eingeschlossen, den Frauen, den verheirateten wie den ledigen offenstehen sollen und zwar zu demselben Lohn und Beförderungsbedingungen wie den Männern;
- III. dass alle Frauen, welche eine bezahlte Arbeit ausüben, einer Berufsorganisation angehören, dass die Berufsorganisationen und Gewerkschaften den Frauen die gleichen Rechte wie den Männern zuerkennen und dass im Rahmen dieser gemischten Organisationen den dazu gehörigen Frauen die Möglichkeit einer speziellen Zusammenarbeit gegeben wird, damit sie möglichst alle weiblichen Arbeiter zum Beitritt veranlassen können, indem sie ihnen die Wahrung ihrer speziellen Interessen verbürgen;
- IV. dass eine Propagandaaktion unternommen werde, sowohl unter der Jugend wie in der öffentlichen Meinung, unter Anwendung der für jedes Land best geeigneten Methoden.

Note: Le texte de cette résolution est celui qui a été définitivement adopté par la Conférence à la séance de clôture.

Déjeuner

à l'Hôtel Eden au Lac, Dimanche, 28 février 1937, à 13 heures.

Ce déjeuner fut organisé par l'Alliance pour donner aux autorités suisses, ainsi qu'aux membres du corps diplomatique, l'occasion de discuter avec les membres de l'Alliance la question du suffrage.

Présidence:

Mrs. Corbett-Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale.

"Comment le vote des femmes peut-il contribuer à résoudre les problèmes de l'heure?"

Principaux invités présents:

Autorités suisses:

Regierungsrat des Kantons Zürich: *Herr Dr. R. Briner.*
 Zürcher Kantonsrat: *Herr Dr. Eugster.*
 Gemeinderat von Zürich: *Herr Dr. E. Richner.*
 Eidg. Technische Hochschule: *Herr Professor Dr. Rohn, Präsident des Schweiz. Schulrates.*

Consulats:

Autriche: *M. le Consul Général Dr. F. Forster v. Lenz.*
 Belgique: *M. le Consul A. Franssen.*
 France: *M. le Consul Général E. Genoyer.*
 Roumanie: *M. le Consul Général C. Fleischmann.*
 Tchécoslovaquie: *M. le Consul J. Laska.*

Organisations masculines suisses:

Bezirksvereinigung für den Völkerbund: *Herr Th. Heusser.*
 Kantonsschule Zürich, Gymnasium: *Herr Professor Dr. Beck.*
 Kantonales Lehrerseminar, Küsnacht: *Herr Professor Dr. Schoch.*
 Neue Helvetische Gesellschaft: *Herr Professor Dr. Lätt.*
 Schweiz. Kaufmännischer Verein: *Herr A. Galliker.*

Assistaient encore à ce déjeuner parmi les invités:

M. le Professeur A. Egger, Dr. jur., si connu dans tous les milieux qui s'occupent de questions juridiques, et *M. le Dr. W. Abegg* qui, lors du Congrès de l'Alliance à Berlin en 1929, apporta un si précieux appui au travail de l'Alliance.

Mrs. Corbett Ashby (Londres) souhaite la bienvenue aux invités et estime qu'il est dommage, alors que les femmes

suisses accomplissent un travail social si important dans leur pays, que leur Gouvernement ne fasse pas appel à leur concours pour la direction des affaires publiques.

Herr Regierungsrat Dr. Briner (Zurich) wendet sich mit folgender, im "Schweizer Frauenblatt" wiedergegebenen Ansprache an die Anwesenden:

„Dass der Regierungsrat eine offizielle Delegation abgeordnet hat, ist ein Zeichen, sein tiefes Interesse zu bekunden. Gerne hätte ich Ihnen ein grösseres Geschenk gebracht von Seiten der Zürcher Regierung: das Stimmrecht. Wir sind nicht so weit. Es muss aber gesagt werden und es darf zur Ehre der Zürcher Regierung darauf hingewiesen werden, dass sie schon zweimal versucht hat, der Frau den Anteil zu geben, den sie mit Recht beanspruchen darf. Doch in der Schweiz ist nicht die Regierung, sondern der Souverän massgebend. Im Ausland versteht man oft diese Lage nicht. Die Demokratie der Schweiz kann nicht verglichen werden mit den andern Staatsformen in aller Welt. In der Schweiz wird die Einführung des Frauenstimmrechtes eine ungleich grössere Auswirkung als sonst irgendwo haben...

Demokratie ist die Staatsform der Geduld, der Erziehung. Der Bürger und aufrechte Freund des Frauenstimmrechtes sieht heute die dringendste Sorge der Schweiz in der Stützung ihrer demokratischen Existenz. Sie zu erhalten und inüberzuretten in eine bessere Zukunft ist heutige Forderung... Wir brauchen die Mitarbeit der Frau heute mehr als je. Die Frau von heute ist nicht mehr die Frau von vor 50 und 100 Jahren. Sie hat Einsicht in die Notwendigkeiten des Staates und hat dies während des Krieges bewiesen. Als nach dem Weltkrieg der Siegeszug der Demokratie in der ganzen Welt begann, da hoffte und arbeitete man dafür, das Frauenstimmrecht auch bei uns einzuführen. Heute zweifle ich, dass dieser Weg der einzige ist, der uns zum Ziel führt. Das Alter der schweizerischen Demokratie hat es mit sich gebracht, dass sie schwerfälliger geworden ist. Wir müssen sie vom überflüssigen Beiwerk befreien. Wir müssen sie beweglicher machen. Mit dieser Erneuerung muss die Frage des Frauenstimmrechtes zusammen ihre Lösung finden. Nicht dass das Frauenstimmrecht ein Paradies wird schaffen können; schliesslich ist auch die Frau nur ein Mensch, aber die Demokratie muss in ihrer Konsequenz zum Frauenstimmrecht führen. Eine Schweiz ohne Demokratie ist keine Schweiz. Mit der Arbeit der Frau muss die Demokratie erhalten werden. . . .“

Frau Senator Plaminkova (Prague) betont, dass die Frage der Demokratie die brennendste der gegenwärtigen Stunde ist. Steht die Demokratie in Gefahr, dann bedarf sie der Unterstützung aller ihrer Mitbürger, sowohl Männer, wie Frauen. Sie wendet sich gegen den oft von Männern vertretenen Standpunkt, dass, wenn es ihnen selbst in einem Lande nicht gelingt, die Demokratie hoch zu halten, dies noch viel weniger der politisch unerfahrenen Frau möglich sein wird. Frau Plaminkova ist der Meinung, dass die Demokratie von heute und von morgen andere Aufgaben hat als in der Vergangenheit, dass die Frau im letzten Jahrhundert einige Fortschritte gemacht hat und dass ihre Mitarbeit absolut nötig ist für das Gedeihen einer Nation. Aufgabe der Frauen ist es, die öffentliche Meinung dahingehend zu beeinflussen. Sie erwähnt die Arbeit der Frau für den Frieden und ihre Rolle als hauptsächlichsten Verbraucher. Wie aber kann die Frau Positives zur Lösung der oekonomischen und andern Probleme beitragen, wenn sie keine Möglichkeit hat, ihrem Willen Ausdruck zu geben? Frau Plaminkova beendet ihre Rede mit einem Appell an die Schweizermänner, sich für die politische und wirtschaftliche Gleichberechtigung der Frau einzusetzen. —

Herr Dr. Richner (Zurich) betont, dass, wenn auch die Schweizerfrauen das Stimmrecht nicht besitzen, sie doch zahlreiche Gelegenheiten haben, ihre natürlichen Gaben in den Dienst ihres Landes zu stellen durch Mitarbeit in sozialen Instituten, etc. Er erinnert daran, dass sich der Kanton Zürich seinerzeit zu Gunsten des Frauenstimmrechtes ausgesprochen hat und er persönlich ist davon überzeugt, dass die Frauen in gleichem Masse am politischen Leben eines Landes teilhaben sollen wie die Männer. —

Mme. Malaterre-Sellier (Paris) estime que, pour sauver la démocratie, il faut que l'effort de la femme s'ajoute à celui de l'homme. Elle demande aux hommes de faire confiance aux femmes, aux mères, qui sont dignes de travailler avec les hommes sur le terrain municipal et national à tout ce qui peut renforcer la paix. Car les femmes représentent une grande force internationale, mais à condition qu'elles puissent prendre des responsabilités sur le terrain national aussi. Car c'est sur ce terrain de la collaboration dans l'égalité que la grande Internationale des femmes et des mères sera assez forte pour faire reculer la guerre.

Mr. le Professeur Dr. Rohn (Zurich) insiste sur le fait qu'en Suisse tout se développe très lentement et que

la Suisse tout en étant très démocrate, a l'esprit conservateur. Il partage entièrement les idées du Dr. Briner, qu'il faut assurer aux femmes tous les droits politiques dévolus à l'homme et surtout ceux qui découlent du rôle magnifique que la nature leur a confié. Il estime, lui aussi, qu'une démocratie ne saurait être complète sans la collaboration de l'homme et de la femme et il espère que ce Congrès contribuera au développement de l'idée qui est sa base.

Herr Dr. Eugster (Zurich) überbringt die Willkommgrüsse des Zürcher Kantonsrates und freut sich, konstatieren zu können, dass dieser Kongress nicht nur der Diskussion des Frauenstimmrechts dient, sondern auch andere, weltumfassende Probleme berührt, die nicht nur die Existenz des Mannes, der Frau und der Familie, sondern auch diejenige des Staates betreffen. Auch er bekennt sich als Anhänger des Frauenstimmrechts und wünscht der Konferenz vollen Erfolg.

Séance de Clôture de la Conférence

à l'Hôtel Bellerive, Dimanche, 28 février 1937, à 15 heures.

Présidence:

Mrs. Corbett-Ashby, Présidente de l'Alliance Internationale.

Le début de cette séance est consacré à la présentation et à l'adoption des trois résolutions préparées durant les précédentes sessions.*

Présentée par Mme. Maria Vérone (Paris), la résolution sur le Suffrage Féminin est adoptée à l'unanimité sans discussion; et celle sur la Paix, ainsi que le remarquable rapport de Mme. Malaterre-Sellier, sont également acceptés à l'unanimité après une courte discussion. Mme. Szelagowska présente ensuite la résolution sur le Travail Féminin qui est adoptée par l'Assemblée à l'unanimité, moins une abstention et une opposition.

* * *

Mme. Leuch (Lausanne), Présidente de l'Association Suisse pour le Suffrage, clôt la séance en remerciant l'Alliance d'avoir bien voulu organiser cette Conférence à Zurich. Elle estime que toutes les femmes qui y ont pris part ont beaucoup appris et qu'un travail très fécond a été accompli, quoique le temps ait été trop court pour épuiser les sujets à l'ordre du jour et qui touchaient à des problèmes extrêmement complexes. Ce premier essai en Suisse de discussion par groupes paraît avoir donné les meilleurs résultats.

Mme. Leuch exprime encore le voeu très chaleureux que cette Conférence contribue à faire triompher l'idée de l'égalité des femmes dans tous les domaines et notamment dans celui du Suffrage Féminin.

*) On trouvera les textes de ces résolutions à la fin du compte-rendu de chacune des séances pendant lesquelles elles ont été présentées.

Liste des Participantes à la Conférence*.

I. Membres du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale.

Présidence: Mrs. M. Corbett-Ashby.

| | |
|-------------------------------|-------------------------|
| Atanatskovitch, Milena, Mlle. | Piepers, E. H., Miss |
| Ginsberg, Marie, Mlle. | Plaminkova, F., Mme. |
| Gourd, Emilie, Mlle. | Renson, Marcelle, Mlle. |
| Ivanova, D., Mme. | Spiller, N., Mrs. |
| Manus, Rosa, Mlle. | Szelagowska, A., Mme. |
| Malaterre-Sellier, Mme. | Schreiber Adèle, Frau |

Bompas, Mrs., Secrétaire du Bureau Central.
 Heneker, D., Miss, Organisatrice de la Conférence.
 Von Velsen, D., Frau, ancien membre du Comité Exécutif.

II. Orateurs et Oratrices.

| | |
|--------------------------------------|--|
| Ashby, Mrs. M. Corbett, (Angleterre) | Potter, J., Mrs. (Etats Unis) |
| Atanatskovitch, M., Mlle. (Yougosl.) | Quincy Wright Mrs. (Etats Unis) |
| Backlund, S., Mr. (Suède) | Quilici, E., Mlle. (France) |
| Bakker van Bosse, Mrs. (Pays Bas) | Ranholt, Hr. (Danemark) |
| Briner Dr., R., (Suisse) | Richner, E., Dr. (Suisse) |
| Brunschvicg, C., Mme. (France) | Rohn, Professeur Dr. (Suisse) |
| Eugster Dr. R. (Suisse) | Schmidt, D., Frl. Dr. (Suisse) |
| Gassmann, A., Frl. (Suisse) | Schudel-Benz, Frau Dr. (Suisse) |
| Ginsberg, M., Mlle. (Pologne) | Shields-Collins, B., Miss (Angleterre) |
| Gourd, Emilie, Mlle. (Suisse) | Spiller, N., Mrs. (Angleterre) |
| Grütter, E., Frl. Dr. (Suisse) | Sulzer, E., Frl. (Suisse) |
| Heneker, D., Miss (Canada) | Szelagowska, A., Mme. (Pologne) |
| Ivanova, D., Mme. (Bulgarie) | Tenderloo, C., Frl. Dr. (Pays Bas) |
| Kolmer, Frl. Dr. (Autriche) | Thibert, M., Mme. (B. I. T.) |
| Leuch, A., Mme. (Suisse) | Vakil, J., Mrs. (Indes) |
| McGeachy, C., Miss (S. d. N.) | Vérone, M., Mme. (France) |
| Manus, R., Miss (Pays Bas) | Vodvarka-Koconda, M., Mme. (Youg.) |
| Malaterre-Sellier, Mme. (France) | Wellington, B. M., Miss (Canada) |
| Pieper, E. H., Miss (Pays Bas) | Zellweger, E., Frl. (Suisse) |
| Plaminkova F. Mme. (Tchecoslov.) | |

III. Représentantes de Sociétés nationales, affiliées à l'Alliance Internationale (Auxiliaries).

| | |
|---|-------------------------------|
| AUTRICHE. Verband Oesterreichischer Staatsbürgerinnen | Frau E. v. Palitschek, (Wien) |
| BULGARIE. Union des Femmes Bulgares | Mme. D. Ivanova, (Sofia) |

*) Vu l'impossibilité matérielle de donner ici la liste complète de toutes les participantes à la Conférence, nous sommes obligées de nous borner à publier seulement les noms de celles qui représentaient officiellement une Association internationale, nationale, cantonale ou locale sans pouvoir indiquer celles qui se sont inscrites à titre individuel.

| | |
|--|--|
| ETATS UNIS. National League of Women Voters | Mrs. J. Potter, Genève) Mrs. Quincy Wright, (Genève) |
| FRANCE. Union Française pour le Suffrage des Femmes | Mme. C. Brunshvicg, (Paris) Sous-Secrétaire d'Etat de l'Education Nationale Mme. Maria Vérone, (Paris) Mme. A. Lehmann, (Paris) |
| Ligue pour le Droit des Femmes. | Mme. Maria Vérone, (Paris) Mme. A. Lehmann, (Paris) |
| GRANDE BRETAGNE. Women's Freedom League | Mrs. Spiller, (Eastcote) |
| INDES. Women's Indian Association | Mrs. J. Vakil, (Bombay) |
| PAYS BAS. Vereeniging voor Vrouwenbelangen en Gelyk Staatsburgerschap | Miss E. H. Piepers (La Haye) |
| POLOGNE. Association des Femmes pour le Service Social | Mme. le Dr. Prohaska, (Varsovie) |
| SUEDE. Frederika-Brenner-Forbundet. | Miss Gudrun Langenheim, (Stockholm) |
| SUISSE. Association suisse pour le Suffrage féminin | Mme. A. Leuch, (Lausanne) Mme. Studer de Gomoens (Winterthour) Mlle. Grutter (Berne) Mlle. S. Bonard (Lausanne) Mlle. Gourd (Genève) Mlle. Ida Weber (St. Gall) Mlle. Schitlowsky (Berne) Mme. Wiatzminoff-Wehrli (Bâle) Mme. Wyss (Colombier-Neuchâtel) |
| (De plus, 23 sections locales sur 33 de cette Association étaient représentées par environ 75 membres, sans compter la participation de Zurich). | |
| ROUMANIE. Association pour l'Emancipation civile et politique des Femmes roumaines | Mme. H. Romniciano (Genève) |
| TCHECOSLOVAQUIE. Vybor pro volebni pravo zen | Mme. F. Plaminkova, sénateur (Prague) |
| YUGOSLAVIE. Alliance Féministe | Mme. le Dr. M. Vodvarka-Koconda, (Zagreb) Mme. le Dr. A. Mojich-Ivanovich, (Zagreb) |

IV. Représentantes d'autres institutions et organisations internationales.

| | |
|---|--------------------------|
| Société des Nations | Miss C. McGeachy, Genève |
| Bureau International du Travail | Mme. M. Thibert, Genève |
| Alliance Universelle des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles | Miss C. Roe, Genève |
| Comité de Liaison des Organisations Féminines Internationales | Mlle. M. Nobs, Genève |

| | |
|---|--|
| Comité pour la Paix et le Désarmement créé par les Organisations Féminines Internationales | Miss B. M. Wellington, Genève. |
| Conseil International des Femmes Equal Rights International Federation of American Clubs Women's Overseas | Frl. E. Zellweger, Bâle Frau Brunschweiler, Zurich Frau Ehni, Zurich |
| Fédération Internationale des Amies de la Jeune Fille | Mlle. M. Wavre, Neuchâtel |
| Fédération Européenne des Clubs Soroptimistes | Miss C. Meijers, Amsterdam |
| Fédération Internationale des Femmes diplômées des Universités | Mlle. C. Campoamor, Lausanne |
| Ligue Internationale des Femmes pour la paix et la liberté | Mlle. G. Baer, Genève |
| Mouvement du Congrès Mondial de la jeunesse | Miss B. Shields-Collins, Genève |
| Rassemblement Universel pour la Paix | Miss E. A. Allen, Genève |
| Union Mondiale de la Femme pour la Concorde Internationale | Mlle. M. Nobs, Genève |

V. Représentantes d'autres organisations suisses.

| | |
|--|--|
| Alliance Nationale des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles | Frl. Anni Hauser Zürich |
| Bund Schweiz. Frauenvereine | Frl. Cl. Nef, Herisau |
| Bund der Israelitischen Frauenvereine der Schweiz | Frau Dr. F. Guggenheim-Grünberg, Zürich |
| Bund Schweiz. Pfadfinderinnen | Frl. Dora Baer, Zürich Frl. Dr. D. Schmidt, Bern |
| Bürgerschaftsgenossenschaft Saffa, Bern | Frl. Anna Martin, Bern |
| Friedenskommission des Bundes Schweiz. Frauenvereine | Frau O. Brefin-Oser, Riehen |
| Frauenliga für Frieden und Freiheit, Schweiz. Zweig | Frau C. Ragaz, Zürich |
| Jüdischer Frauenbund für Palästina-Arbeit | Frl. Dr. Edith Ringwald, Basel |
| Konsumgenossenschaftlicher Frauenbund der Schweiz | Frau G. Ditisheim-Hermann, Basel Frau E. Egli, Zürich |
| Schweizerische Lyceumclub | Frau Locher-Lavater, Zürich |
| Schweiz. Verband der Akademikerinnen | Frau Dr. Eder-Schwyzler, Zürich |
| Schweiz. Gemeinnütziger Frauenverein | Frau M. Schmid-Stamm, Oerlikon |
| Schweiz. Lehrerinnenverein | Frl. E. Eichenberger, Zürich |
| Schweiz. Verein der Freundinnen junger Mädchen | Frau S. Mange-Naef, Zürich |
| Schweiz. Frauenalpenklub | Frl. Mäder, Zürich |
| Schweiz. Verband Volksdienst | Frau E. Züblin-Spiller, Zürich |
| Schweiz. Verband Frauenhilfe | Frl. Zellweger, Basel |

| | |
|---|---|
| Schweiz. Zusammenschluss der Vereine der Sozialarbeiterinnen | Frl. E. Bloch, Zürich |
| Schweiz. Bund abstinenter Frauen | Frau G. Lauterburg, Zürich |
| Schweiz. Arbeitslehrerinnenverein | Frl. E. Locher, St. Gallen |
| Schweiz. Arbeitsgemeinschaft für den Hausdienst | Frau E. Hausknecht, Feldmeilen |
| Soziale Käuferlige der Schweiz | Mlle. S. Brenner, Genève |
| Verein der Gewerbe- und Hauswirtschaftslehrerinnen | Frau Pfr. v. Greyerz, Bern |
| Verband der christkatholischen Frauenvereine | Frl. Emmy Trachsel, Zürich |
| Zentralstelle für Frauenberufe | Frl. Anni Peter, Schönenwerd |
| Zentrale Frauenagitationskommission der sozialdemokratischen Partei der Schweiz | Frau S. Glättli-Graf, Zürich Frau M. Kissel, Rheinfelden |

VI. Représentantes des Organisations cantonales ou locales qui se sont inscrites au secrétariat de la Conférence.

| | |
|--|-------------------------------------|
| Aargauische Frauenzentrale | Frau H. Dünner, Aarau |
| Berufsverband Sozialarbeitender Zürich | Frau Schneider-Pfrunder, Zürich |
| English Circle, Zürich | Mrs. J. Pfister, Zürich |
| Frauengruppe der Freisinnigen Partei der Stadt Zürich | Frau G. Droz-Ruegg, Zürich |
| Israelitischer Frauenverein Zürich | Frau B. Guggenheim-Wyler, Zürich |
| Kath. Frauenorganisation Zürich | Frl. H. Schilling, Zürich |
| Krankenpflegeverband Zürich | Frau Dr. Hämmerli-Schindler, Zürich |
| Lyceumclub Zürich | Frau Baur-Ulrich, Kilchberg |
| Sektion Zürich des Schweiz. Verbandes der Akademikerinnen | Frau Dr. Henrici, Zürich |
| Sektion Zürich des Schweiz. Gemeinnützigen Frauenvereins | Frau Glättli-Graf, Zürich |
| Sekt. Zürich des Schweiz. Vereins der Freundinnen junger Mädchen | Frau S. Mange-Nef, Zürich |
| Schweiz. Pflegerinnenschule mit Frauenspital, Zürich | Frau Binder-Scheller, Zürich |
| Soziale Frauenschule Zürich | Frl. Dr. Schlatter, Zürich |
| St. Gallische Vereinigung für Kinder- und Frauenschutz | Frau Aerni-Bünzli, St. Gallen |
| Verein ehemaliger Schülerinnen der Sozialen Frauenschule Zürich | Frl. B. Hohermuth, Zürich |
| Verein ehemaliger Handelsschülerinnen Zürich | Frl. M. Oertli, Zürich |
| Zürcher Frauenzentrale | Frau Dr. Stadler-Honegger, Zürich |
| Zürcher Pfadfinderinnen | Frau E. Gaegauf-Bertheau, Zürich |

Table des matières.

| | Page |
|--|------|
| Membres du Comité Exécutif de l'Alliance Internationale | 3 |
| Liste des Sociétés nationales affiliées à l'Alliance (Auxiliaries) | 4 |
| Aperçu général de la Conférence | 7 |
| Presse et Radio | 10 |
| Interprétations et Traductions | 12 |
| Meeting Public pour la Jeunesse | 13 |
| Ouverture de la Conférence | 19 |
| Première Séance | 21 |
| Déjeuner du 27 février | 27 |
| Deuxième Séance | 31 |
| Meetings Publics | 42 |
| Troisième Séance | 49 |
| Déjeuner du 28 février | 59 |
| Séance de Clôture de la Conférence | 63 |
| Liste des Participantes à la Conférence | 64 |

PAMPHLET